

Chapitre Quatre.

1 ère partie.

1900 à 1950

- Liste des morts pour la France aux guerres de 1914 - 1918.
1939 - 1945.
Résistance.
Indochine.

1900

1901

Les recettes se sont élevées à 386,15 f et les dépenses à 469,10f d'où un déficit de 90,95f dont l'abbé Célérier a fait l'avance.

16 février : la quête faite à l'occasion du mariage de Charlotte Gorse s'est élevée à 12f l'abbé Célérier a acheté une jardinière et deux vases.

Les premiers communians ont donné 14f l'abbé Célérier a acheté le drap qui doit servir pour le reposoir.

1902



Enfants de chœur en 1902 Joseph Brugère et Léon Cazac.

6 avril : MM. Chassaing et Bourneix ont donné leur démission comme fabriciens et ont été remplacés par MM. Jean Lascaux et Guillaume Commaignac.

Les recettes ont été de 339,50f les dépenses de 423f d'où un déficit de 83,50f dont l'abbé Célérier a fait l'avance.

11 juin : Le conseil municipal a voté 30f pour indemnité d'installation d'une recette auxiliaire des postes à Léonard Sermadiras.

22 juillet : M. Cazac, beau-frère de M. Brugère, a donné une statue du Sacré-Cœur avec le socle, un ostensor, une exposition, un plateau doré avec deux burettes, une aube, un surplis, un superbe ornement de drap d'or.

En octobre, l'abbé Célérier a acheté, du produit du tronc de Saint-Antoine, 13 mètres de toile de coton, blanche, pour faire un drap pour le reposoir du Jeudi Saint. Ce drap et 4 surplis pour les enfants de chœur ont coûté 20,10f.

25 octobre : Le conseil municipal donne à M. Roche, instituteur, une haute marque d'estime pour son zèle et son dévouement, flétrit avec énergie les calomnieux qui ont tenté de lui nuire.

1903

L'abbé Célérier a donné une mission qui a duré 15 jours, du 29 mars, dimanche de la Passion, au 12 avril, jour de Pâques. A cette époque, le Parlement votait l'expulsion des religieux. Les franciscains que l'abbé Célérier avait demandés pour prêcher cette mission hésitaient pour venir avant le commencement de la mission. Un habitant de la Paroisse demande en vain à M. Pouyade, maire, la suppression des processions. Le soir des Rameaux, un habitant du bourg, G., fit partir un fort pétard à la porte de la chapelle de la Sainte Vierge, des garçons boulangers, étrangers, firent du tapage devant la porte de l'église, des bouts de planche furent lancés dans le fond de l'église et atteignirent Bonnet, boulanger. Un homme ayant été prié de sortir du chœur réservé le soir du Jeudi Saint aux enfants habillés de blanc, sortit de l'église et proféra des menaces. Le jour de Pâques, à la plantation de la Croix, au champ du Pérrassou, un étranger à la paroisse étant ivre, faisait des menaces et s'était armé

d'une barre pour empêcher de passer dans le champ, Eugène Brugère, propriétaire du champ, expulsa l'étranger. Il fut distribué beaucoup de croix, de médailles, de scapulaires. L'affluence a été considérable aux instructions. Les Pâques qui l'année précédente avaient été de 230f n'ont été cette année que de 294f. Les temps sont très difficiles pour la religion. Les principaux bienfaiteurs de cette mission ont été : M. Brugère, qui a donné 200f Hélène Malaval, Mme Aujol, de Saintes-Barbes, 100f, Mme luge, de Gratelaube 20f . Les Pères Franciscains qui étaient le R.P Fidèle, supérieur au Puy, et le P. Justin, du couvent de Pau, ont dit en faisant leurs adieux, qu'ils allaient bientôt quitter la France.

9 avril : Les recettes se sont élevées à 407 ,75f et les dépenses à 406,65 f d'où un boni de 1,10f.

Le conseil de fabrique expose au conseil municipal que la voûte de l'église est en mauvais état et qu'elle est un danger pour les fidèles, demande la réparation de cette voûte et décline toute responsabilité.

10 mai : Mgr Denéchau, accompagné de M. Soulier, secrétaire général, est venu donner la confirmation à Saint-Ybard. 35 garçons et 47 filles ont été confirmés.

RELIQUES DE SAINT-YBARD

14 juillet : l'abbé , curé de Saint-Ybars, diocèse de Pamiers (Ariège), déclare avoir porté dans la paroisse de Saint-Ybard, diocèse de Tulle, à la prière de M. l'abbé Célérier, curé de cette paroisse, une parcelle des reliques de Saint-Ybard (Ste Eparchii Abbatio) détachée avec l'autorisation de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, la partie du précieux crâne conservé à Saint-Ybard Cette relique insigne fut apportée à Saint-Ybard le 15 juin 1452 par un religieux de l'abbaye d'Angoulême comme en témoigne l'authentique sur parchemin conservé à Saint-Ybard. Ces reliques, (os temporal) ont été successivement visitées et reconnues en 1677, en 1724, en 1753, en 1775 par les évêques de Rieux (aujourd'hui chef-lieu de canton du diocèse de Toulouse) puis par Mgr l'archevêque de Toulouse en 1808, puis par Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, en 1891. J'ai laissé avec les reliques authentiques de l'évêché de Pamiers daté du 4 juillet 1903, signé de M. Larue, vicaire général, Gaston, secrétaire En foi de quoi les prêtres présents à la cérémonie ont signés.

Jean-Baptiste Célérier, Louis Bounaux, prêtre,
curé de St-Ybard. curé de St-Ybars.

Jouhaud, curé de la Porcherie.

B. Beaujeau, curé de St-Martin-Sepert.

1904

10 avril : M. Juge, démissionnaire, a été remplacé par M. Augustin Couloumy, du bourg, nommé trésorier. Les recettes se sont élevées à 348,60 f et les dépenses à 470,30 f d'où un déficit de 21, 75 f .

Des planches étant tombées de la voûte, il aurait pu y avoir accident de personnes. La reconstruction de la voûte devient de plus en plus urgente.

1905

1^o Janvier : les chaises ont été affermées à Feugeas 190 f.

Du produit de l'œuvre de Saint-Antoine, un conopée et un devant d'autel à filets dorés ont été acheté pour 24 f.

22 février : La famille Brugère a donné, à l'occasion du mariage des demoiselles Adèle et Julia 2 branches candélabres de 7 chandelles et 2 candélabres a 5 chandelles.

30 avril : Les recettes se sont élevées à 386,25 f et les dépenses à 350,25 f d'où un boni de 35,9f.

2 juillet : les conseillers de fabrique ont délibéré :

1^o) Qu'il eut été mieux de conserver le Concordat en primant le casuel et en augmentant l'indemnité concordataire dans l'intérêt de la paix publique.

2^o) Que la en préparation est un attentat à la liberté de conscience.

3^o) Que cette loi est une loi de spoliation, le conseil de fabrique proteste avec indignation contre ce projet. M. Brugère fait observer que tous les objets qui viennent de sa famille n'ont été que prêtés pour le service de la religion catholique, apostolique et romaine.



Epoque de foins

4 juillet : Dans la nuit du 3 au 4 juillet, l'ensemble du projet de loi sur la séparation de l'église et de l'état a été voté après une séance de 10 heures par 341 voix contre 233 soit à 108 voix de majorité.

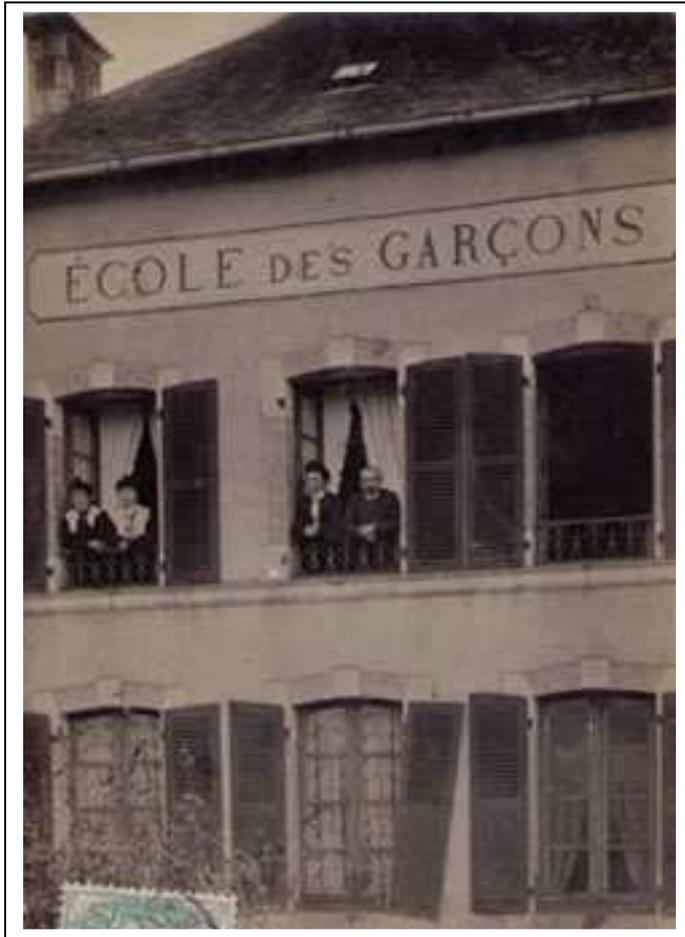
15 août : Les bâtiments communaux sont assurés l'Union. Le vendredi 8 septembre, à 2 heures du matin, quelques chevrons de l'église ont pris feu pendant l'incendie de la maison Bonnet Vacherie. Ces deux faits s'étaient déjà produits il y a 14 ans.

31 octobre : avons pris la délibération suivante : Les membres du conseil de fabrique de Saint-Ybard, dépositaires et gardiens des biens de leur église protestent par mon organe contre l'inventaire de ce jour. Fidèles à leur mission jusqu'au bout, ils sauraient, si cela devenait nécessaire, revendiquer leurs droits et défendre par tous les moyens en leur pouvoir les intérêts dont ils sont les légitimes tuteurs. Ont signé : Jean-Baptiste Célérier, curé, E. Brugère, président. Couloumy, trésorier, Commaignac, Vergne. Étaient absents : Lascaux, pour cause de maladie et Pouyade, maire.

Avons décidé que les chaises de la fabrique seraient prises à 0,05 f et ceux qui fournissent leurs chaises n'auront à acquitter leur abonnement que lorsqu'il leur sera demandé. Feugeas pour percevoir le montant des chaises aura 0,50 f par dimanche.

6 décembre : à 6 h 15, la loi de séparation de l'église et de l'état est votée par 179 voix contre 103 soit 76 voix de majorité. De même que tous les députés de la Corrèze, tous les sénateurs, Labrousse, Delestable de Sal, ont voté pour.

CONSEILS DE FABRIQUE n.f.. A l'origine, les fabriques étaient composées de membres du clergé (marguilliers) qui dressaient la liste des pauvres. Les fabriciens furent ensuite des laïques élus par les paroissiens, avec un bureau des marguilliers. Supprimées lors de la Révolution, les fabriques furent rétablies comme établissements civils, par le Premier consul. **Un décret du 30 décembre 1809** les organisa. Elles comprenaient un conseil de fabrique, assemblée délibérante, et un bureau des marguilliers, organe d'exécution. A l'exception du curé et du Maire, membres de droit, les fabriciens étaient d'abord nommés par l'évêque et le Préfet, puis se recrutaient par élection, avec renouvellement par moitié tous les trois ans. Le bureau des marguilliers, composé du curé et de trois membres élus, par le conseil, exécutait les décisions prises dans les quatre sessions du conseil. La loi du 5 avril 1884, art. 136, obligeait les communes à pourvoir, en cas d'insuffisance des revenus de la fabrique, aux grosses réparations des églises et presbytères s'ils leur appartenaient ; elles devaient aussi loger le curé, ou lui servir Une indemnité de logement. Une loi du 26 janvier 1892 soumit les fabriques aux règles de comptabilité des établissements publics, en même temps que les consistoires protestants et les communautés israélites.



La loi du 9 décembre 1905, relative à la séparation des Eglises et de l'état supprima les fabriques et leur substitua des associations cultuelles. Les biens des anciennes fabriques devaient être dévolus à ces associations, mais comme elles furent pas constituées, ils furent attribués par décret aux établissements Communaux d'assistance ou de bienfaisance ; certains d'entre eux ont toutefois fait retour à l'état, ou, grevés d'une affectation charitable, ont été remis à des établissements publics ou d'utilité publique dont la destination était conforme à celle de ces biens. Des actions en reprise ou revendication pour inexécution des charges furent exercées par les familles donateurs.

14 décembre : Mgr l'évêque écrit à tous ses curés de rédiger une protestation au sujet de l'inventaire des biens d'église qui doit être fait par un agent du gouvernement, de déclarer que nous ne voulons y participer en rien, que nous ne cédon qu'à la force et que nous réservons tous nos droits pour l'avenir. Mrs. les conseillers de fabrique

Monsieur et Madame Bergeron et Madame Terriou pourront déclarer qu'ils sont les dépositaires des biens de l'église et qu'ils doivent autant que possible les défendre et non pas les livrer. Les curés peuvent assister à l'inventaire, ne répondre à aucune question, refuser leur signature et leur serment, faire une protestation et réclamer l'insertion dans l'acte rédigé par l'agent des domaines. Les particuliers peuvent enlever les objets qu'ils avaient mis au service de l'église.



Une belle faucheuse



Rue principale de Saint Ybard.

1906

18 février : M. le Maire a apporté l'avis de convocation pour l'inventaire qui doit être fait le 26 février à 9 h du matin par M. Chatras, percepteur, à Masseret.

25 février : l'abbé Célérier a lu l'avis suivant :

" C'est demain à 9 h que doit avoir lieu l'inventaire dans cette église. Dans beaucoup d'endroits il y a, à cette occasion, une nombreuse assistance, je ne demande pas qu'on vienne, je ne demande pas qu'on ne vienne pas, cela étant indépendant de ma volonté. Vous êtes libres de venir ou de ne pas venir dans votre église voir faire l'inventaire des objets qui ayant été achetés de votre argent vous appartiennent et n'appartiennent pas à l'état au nom duquel on vient faire l'inventaire.

Ce que je demande et ce dont je prie, c'est que nous n'ayons pas la honte dans cette paroisse qu'il se trouve deux témoins pour signer l'inventaire. J'ai lu ensuite la lettre encyclique de S.S. Pie X sur la loi de séparation de l'église et de l'état".

26 février : a eu lieu l'inventaire fait à 9 h Par Monsieur Chatras. Monsieur Eugène Brugère a fait inscrire en tête du procès-verbal la protestation ci-dessus : l'abbé a assisté avec ce dernier en témoin passif. M. le Percepteur avait réquisitionné deux cantonniers pour servir de témoins dans le cas où M. Brugère et l'abbé n'auraient pas voulu assister à l'inventaire.

Deux gendarmes étaient près de l'église en cas d'opposition à l'exécution de la loi. Pendant l'inventaire, M. Le Maire a assisté comme témoin passif. Quelques rares personnes sont entrées par curiosité ; l'inventaire a duré exactement 1 heure et demie.

A la fin de l'inventaire, l'abbé Célérier a fait un écrit, il décline toute responsabilité relativement aux objets inventoriés. Il n'entend n'avoir aucune obligation comme gardien vis-à-vis du gouvernement et n'a à répondre qu'à ses supérieurs ecclésiastiques des biens dont il est l'usufruitier. Julien Orlianges, sacristain, a fait la même déclaration.

24 mars : Mgr invite ses prêtres ayant droit à une pension ou à une allocation à envoyer à l'Evêché les pièces à fournir à la préfecture pour qu'ils puissent recevoir ce qui leur est alloué par l'article XI de la loi du 9 octobre 1905.

En conséquence, l'abbé Célérier a envoyé sur une feuille de papier timbré de 0,60 f sa demande de pension.

" Je soussigné curé de la paroisse de Saint-Ybard, diocèse de Tulle, département de la Corrèze, domicilié dans cette paroisse et commune, demande la concession de la pension prévue par l'article II de la loi du 9 octobre 1905".



L'abbé Célérier a exercé ses fonctions d'ecclésiastiques rémunérées par l'état depuis plus de 20 ans : a savoir en qualité de vicaire Collonges, du 25 octobre 1883 au 15 janvier 1884, de vicaire a Sainte-Féréole, du 15 janvier 1884 au 15 mars 1887, vicaire au Lonzac, du 15 mars 1887 au 15 juillet 1890, desservant à la Mongerie du 15 juillet 1890 au 14 mai 1895, desservant à Saint-Ybard du 14 mai 1895 au 10 octobre 1905.

Le montant du dernier traitement qu'il a reçu de l'état en qualité de curé de Saint-Ybard est de 1.000 F par an. Fait à St-Ybard le 30 mars 1906.

Le maire a légalisé la signature Jean-Baptiste Célérier qui a envoyé son acte de naissance sur une feuille de papier timbré de 1,80 f. Né le 2 janvier 1858, à 2 h du matin de François Célérier et de Anne Dubois.

La route qui part de l'étang du château et va à la Prade a été terminée en juillet.

Le dimanche 22 avril, l'abbé Célérier a lu aux deux messes la lettre pastorale de Mgr l'Evêque sur le devoir à l'occasion des élections. Il a ajouté : Il est certain que cette loi de séparation n'est pas en faveur du peuple.

1°) D'après la loi on a fait faire l'inventaire des objets dans l'église et dans la sacristie, ces objets qui sont à vous, achetés avec votre argent, vous appartiennent. On a fait faire l'inventaire non pas pour vous donner ces objets mais pour les prendre quand ils voudront.

2°) Les prêtres sont pour la plupart privés de traitement et les paroisses qui voudront garder leur curé seront obligés de le payer, ce que donnait l'état aux curés n'était que le revenu et même une partie du revenu des biens dont l'état s'est emparé il y a plus de cent ans.

3°) Avec les associations qu'on appelle culturelles, ce seraient les laïques qui gouverneraient l'église sans que le curé, les évêques et le Pape n'aient rien à y voir. Si pour une raison ou pour une autre ces associations ne peuvent être constituées, si le gouvernement applique la loi, votre église sera fermée le 11 octobre de cette année.

Le dimanche 24 juillet l'abbé Célérier a dit : " Je n'ai pas fait la procession du Saint-Sacrement dimanche dernier, je ne la ferai pas non plus aujourd'hui, il est de mon devoir de vous en donner les raisons : une des années précédentes j'ai eu beaucoup de peine de voir un certain nombre d'hommes assis sur un certain banc, la tête couverte, quelques-uns fumaient la cigarette, ce n'est pas une tenue digne en face du Saint Sacrement "

On faisait un reposoir sur la place l'année dernière, quelqu'un a voulu parier deux bouteilles de vin à un étranger qu'il ne conduirait pas une chèvre au reposoir pour lui faire brouter les fleurs et casser les vases. Il n'y a plus de reposoir sur la place. Il était d'usage de tendre des draps sur le parcours de la procession, aujourd'hui on néglige ce pieux usage. Voilà les raisons pour lesquelles il n'y aura pas de procession cette année. A l'avenir, quand nous ferons la procession, je serai sur de la bonne tenue, du respect et des honneurs dus à notre Créateur et Souverain Seigneur. Il est regrettable qu'un petit nombre rende nos cérémonies aussi tristes que celles de la plus humble paroisse.

La décision pontificale au sujet de la séparation a été portée à notre connaissance le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

Comme nous n'avons eu connaissance de la décision la voix des journaux, l'abbé Célérier n'a pas cru devoir en donner lecture, mais comme il y avait foule ce jour-là à l'église, il a cru devoir dire : " Je n'ai aucune mission de vous donner connaissance de la décision de N.S. Père le pape au sujet de la loi de séparation, mais je puis vous dire que le Pape a jugé que cette loi serait la perte de la religion alors, catholiques de cette Paroisse, préparez-vous à soutenir plus que jamais votre religion car vous allez la voir attaquée plus que jamais par ses ennemis ; il va vous falloir beaucoup de courage.

Pour moi, je serai avec vous, fidèles de cette paroisse, avec notre cher évêque. avec notre Pontife très vénéré, le pape pie X, à la vie à la mort".

Les gendarmes d'Uzerche sont venus à Saint-Ybard faire une enquête pour savoir ce que l'abbé Célérier avait dit le 15 août.



La moisson

Samedi 25 août : la (Semaine Religieuse) nous communique la lettre encyclique du pape Pie X qui rejette définitivement les associations culturelles comme il nous est dit seulement que ce grave document pourra être lu : L'abbé Célérier a pensé qu'il n'était pas tenu à la lire, ce qu'il avait dit le 15 août lui paraissait suffisant.

1^{er} Septembre : à 8 heures du soir, une pièce de bois est tombée de la charpente sur la voûte de l'église et a occasionné la chute de plâtras.

7 Septembre : pendant un petit enterrement, les sonneurs ont failli être atteints par des pierres qui se sont détachées de la charpente, ce qui finira par occasionner des accidents regrettables.

23 septembre : l'abbé Célérier a donné lecture de la lettre des évêques au clergé et aux fidèles de France.

14 octobre : l'abbé Célérier a donné lecture de la lettre de Monseigneur au clergé et aux fidèles du diocèse sur la loi de séparation et sur les nouveaux devoirs qui incombent aux fidèles.

Cette année, la chaleur a été très forte et persistante pendant quatre mois, ceux qui ont arraché les pommes de terre en septembre comme aux années ordinaires, n'ont eu qu'une récolte insignifiante. mais ceux qui on : attendu à l'été de la Saint-Martin (11 novembre) ont eu une abondante récolte.

L'abbé Célérier a fait la quête pour le denier de Saint Joseph (la conservation du curé), Il l'a terminé le 6 octobre. Elle a produit : un anonyme de 50 F un 2^o anonyme de 25 F et 52F,40 de souscriptions paroissiales en tout 127,40 f.

9 Décembre : Le conseil de fabrique a arrêté les comptes de 1906 à 237 F, 25 de recettes et à 222F,70 de dépenses d'où un excédent en recettes de 4,55 f. Les abonnements des chaises n'ont pas été acquittés. M. le curé a perçu 100F pour le binage au 2^o semestre et 300 F pour l'entretien du linge, soit en tout 130 F.

Votre offrande est libre, mais l'abbé Célérier a averti que dans le cas où vous ne donneriez pas ce que vous avez l'habitude de donner pour votre abonnement, il serait obligé de ne dire qu'une messe le dimanche. Il compte que dès aujourd'hui vous viendrez après la messe verser cette offrande. Il n'avait pas pu, jusqu'à présent, faire le catéchisme, Il le commencera dès demain après la sortie de la classe du matin, il choisit cette heure là parce qu'elle lui semble plus commode pour les enfants, dans le cas où le matin conviendrait mieux, les familles des enfants n'auraient qu'à m'en manifester le désir.

L'abbé Célérier a eu bien de la peine d'apprendre que certains ennemis de la religion viennent jusque devant la porte de l'église gêner la liberté de ceux qui viennent à la messe. Si le ou les intéressés ne tiennent pas compte de cet avis, il serait plus clair une autre fois. Que les fidèles catholiques ne se découragent pas et ne se laissent pas intimider, la religion aura le dernier mot contre ses ennemis.

Méfiez-vous beaucoup des bruits qui circulent, le plus souvent ce sont des mensonges. Les ennemis de la religion, aujourd'hui plus que jamais, trompent le peuple par leurs calomnies. Voici un exemple : Il y a une quinzaine de jours, dans un magasin d'Uzerche, une femme de la paroisse a dit devant témoins : " Notre curé de St-Ybard fut appelé pour confesser une malade, il ne voulut pas y aller, la malade s'est confessée à sa fille et elle est morte sans avoir reçu les sacrements. Les témoins avaient bien de la peine d'entendre dire du mal de moi, mais ils ne pouvaient pas dire à cette femme de la paroisse, ce que vous dites n'est pas vrai, M. le curé de St-Ybard n'a pas refusé de voir une malade ; ils ne savaient pas si cette femme disait vérité ou mensonge. Mais ils regrettaient qu'un tel bruit soit

répandu sur mon compte. Et bien le, curé de Saint-Ybard, a pris la paroisse à témoin comme il prend Dieu à témoin qu'il n'a jamais refusé d'aller voir un malade et qu'à moins d'empêchement majeur, il ne refuserait jamais, du reste, la malade en question a reçu les sacrements et elle n'est pas morte. Il a ajouté que cette femme de Saint-Ybard l'a indignement calomnié et qu'elle mérite une leçon qu'elle aura. Donc, méfiez-vous des ennemis de la religion, ils veulent vous rendre mauvais comme eux parce qu'ils sont comme les démons, mauvais et jaloux du bonheur qui vous est promis. Les prêtres sont fils du peuple comme vous, ils sont vos meilleurs amis, ils ne veulent que votre bien, ils sont et seront toujours disposés à ne vous faire que du bien au prix, s'il le faut, de leur bonheur, de leur santé, de leur vie".

1907



Maison Brugère (du sabotier) bourg 1900.

Samedi 19 Janvier : Etat actuel des esprits. En ces temps où les évêques sont expulsés de leurs évêchés, où les séminaires sont licenciés, les curés à la veille d'être chassés de leur presbytère, les esprits sont anxieux, on se demande ce qui va encore arriver : le curé restera-t-il dans la paroisse, on ne peut pas faire sans curé ; on pense ainsi généralement, mais la peur domine les esprits, nul n'ose se mettre en avant de peur de n'être pas suivi et de compromettre sa tranquillité ou sa situation matérielle. Un tel représentant de l'ordre pourra triompher, tant mieux, mais il ne faut pas se manifester pour lui parce que victorieux il est incapable de rancune, mais si le sectaire triomphe il y aurait des représailles inévitables, tenaces, redoutables, et l'on voit se succéder les événements sans troubler la tranquillité de sa vie, les conversations sont banales. Parmi ces tranquilles, il y a les optimistes qui espèrent que toutes les menaces ne se réaliseront pas, les fatalistes qui disent nous n'y pouvons rien, il n'arrivera que ce qui doit arriver, les irrésolus qui ne veulent se déterminer ni pour ni contre ; les pessimistes qui ne veulent pas lutter, il faut que la roue tourne, quand on en aura assez fait, on s'arrêtera bien, les rares hostiles le sont par mot d'ordre, par discipline, et ceux qui les suivent sont des intimidés, ceux-là ont peur par respect humain ou par intérêt et on déserte l'église et on préfère faire le mal que le bien de peur de paraître bon.

Dimanche 20 Janvier : l'abbé Célérier a fait la lecture de la nouvelle encyclique de N.S.P. le Pape du 6 janvier au sujet de la nouvelle loi de séparation.

D'après l'avis de Mgr Denéchau, évêque de Tulle, l'abbé Célérier a déposé à la mairie une demande de jouissance de l'église dont il ne fut tenu aucun compte.

L'hiver a été si rigoureux et si long qu'il en est survenu une fièvre (l'influenza) dont presque tout le monde a été atteint, le thermomètre est descendu à -13 ½ et souvent à - 12 au-dessous de zéro.

Dans la séance du 24 février, le conseil municipal a décidé, sur la demande de Vacherie et de Gery, par 9 voix contre 3 et quatre membres absents, que le presbytère serait loué ; ont voté pour la location : Vacherie, Dupuy, Sardene, Gery, Commaignac, Bouchiat, Chassaint, Bourneix et Soulet . Contre : Pouyade, maire, Brugère et Orliange.

Absents : Sermadiras, Commaignac (de la Valette, Lespisnat, Ducay.)

Dimanche 17 mars : Il y a bien longtemps que l'abbé Célérier n'a pas donné d'instruction le dimanche. Il voulait mettre les ennemis de la religion dans l'impossibilité de mal interpréter ses

paroles. Il pensait que son silence, sa bonté, sa douceur inaltérables les toucheraient et les rendraient meilleurs. Il se trompait, car ils disent : nous pouvons lui faire ce que nous voulons, il ne dit jamais rien. Aujourd'hui ils ont fait tout ce qu'ils ont voulu et l'abbé Célérier ne peut plus se taire. Il doit faire connaître sa situation. L'année dernière, 500F de son traitement a été supprimé, pour suppléer à ces 500F il a fait une souscription dont le résultat accuse en telle évidence l'avarice de la paroisse qu'il ne vous en a jamais parlé quand il a remis à l'évêché la somme ridicule qu'il avait recueillie. Il lui a été dit : (La paroisse de Saint-Ybard donne si peu, elle ne veut donc pas de curé). Il a gardé le silence par charité et il a courbé la tête sous le coup de cette humiliation.

L'abbé Célérier a demandé d'acquitter l'abonnement aux chaises, s'ils veulent continuer à avoir la seconde messe le dimanche, peu de personnes ont répondu à son appel et toujours bon il a continué pendant l'année dernière, et depuis le 1^o Janvier de cette année à dire cette seconde messe sans la rétribution de 200F que lui donnaient les chaises ; ces 200 F ajoutés aux 500 F de traitement supprimés, c'est 700F qu'il perd en une année. Ce n'est pas tout, dimanche dernier il a demandé au conseil municipal de lui laisser la Jouissance gratuite du presbytère en raison des améliorations considérables qu'il a faites et qui ont donné une plus value au presbytère, en outre il s'engage à faire gratuitement les enterrements des indigents de la paroisse. En réponse à sa bonté pour les pauvres ils ont répondu par un loyer de 200F, les impôts en plus, or les divers impôts qu'il paye s'élèvent à 61 F, 64 en sorte que pour rester au service de la paroisse il perd 961 F, 64.

L'abbé Célérier aurait pu, comme bien d'autres prêtres, aller habiter en dehors de la paroisse ou dans un village, mais par dévouement pour la cause de la religion auprès de vous, il a préféré rester, ne pouvant s'arracher à ses vieux parents à cette maison dont ils ont pris l'habitude depuis bientôt douze ans, loin de tenir compte de son amour filial, on l'a exploité en lui faisant payer plus cher que tous les prêtres des environs. C'est mal de le persécuter ainsi que ses parents de vieux travailleurs laborieux et économes, on ne devrait pas le persécuter en sa personne, un représentant de Dieu, enfant du pays, fils du peuple, qui a été bon jusqu'à faire à ses ennemis tout le bien dont il a été capable. Quand il dit qu'il a de lourdes charges, il ne veut pas dire que ses parents sont à sa charge, ses parents ont des économies qui servent, mais il veut dire qu'il est malheureux, à près de 50 ans, qu'il ne puisse pas se nourrir et nourrir ses vieux parents du fruit de son travail. Si vous voulez l'aider, voilà ce qu'il y aurait à faire : il s'agit de trouver les 200 F pour la deuxième messe et les 200F de location du presbytère pour cela il faudrait donner 3 F d'abonnement pour les chaises de l'église et 2F,50 pour les chaises fournies par les familles. Si l'on ne veut pas payer d'abonnement, il faudrait donner 0,10 f deux sous par dimanche. Les personnes qui ont déjà acquitté l'abonnement au 1^o janvier n'ont plus rien à donner. Les familles qui ont donné pour la souscription selon leurs moyens n'ont qu'à acquitter leur abonnement comme auparavant sans augmentation.

En attendant qu'on ait acquitté les abonnements à partir du dimanche après Pâques, il n'y aura qu'une messe à 8 heures.

En sortant de l'église, chacun dira son appréciation faite, cette remarque : les personnes qui sont disposées à acquitter l'abonnement ne sont pas celles qui se plaindront le plus, mais écoutez les ennemis de la religion, écoutez ceux qui ne veulent pas acquitter l'abonnement, ceux-là chercheront à me rendre odieux, ils regretteront davantage les vingt sous que vous donnerez de plus qu'ils ne regretteront d'avoir perdu 961F,64 en une année. Remarquez que ceux qui ne mettent jamais les pieds à l'église sont ceux qui parlent le plus contre cette mesure ; à ceux-là on ne demande rien, de quoi se mêlent-ils ? Il n'y a pas un esprit juste et droit qui ne comprennent que devant payer les dépenses je ne puis les payer qu'avec de l'argent, pour payer avec de l'argent il faut que j'en aie et je ne puis en avoir que de mon travail.

Voilà donc que les coups dont on frappe le prêtre retombent sur vous. Il est évident que le prêtre ne peut pas vivre de l'air du temps et qu'il ne peut se ruiner en étant au service de la paroisse. Comprenez enfin que les ennemis du prêtre sont vos ennemis. Comprenez enfin qu'il est de votre devoir de défendre et de soutenir le prêtre par tous les moyens.

Jour de Pâques.'

Quoiqu'il en soit, parce que depuis plus d'un an l'abbé Célérier n'a pas reçu de rétribution pour la fatigue occasionnée une seconde messe, à partir de dimanche prochain il n'y aura qu'une messe à 8 heures et les vêpres à 2 heures.

L'abbé Célérier sait qu'il y a dans cette paroisse des familles intelligentes instruites ayant au cœur des convictions religieuses vraies, amies du peuple, auquel elles rendent de nombreux services. Il sait qu'il peut compter sur ces familles qui lui donnent appui, encouragement et consolation.

Dimanche 21 avril : Un certain nombre de personnes en venant dimanche dernier acquitter leur abonnement ont dit que la messe à 9 heures, le dimanche, faciliterait beaucoup la paroisse. L'abbé Célérier a compris leur raisonnement parce que ces personnes ont paru faire cette démarche ayant

pour mobile d'excellentes intentions, donc, a partir de dimanche prochain, au lieu d'être à 8 heures, la messe sera à 9 heures.

Réflexion de l'abbé Célérier

" Vous qui vous rappelez, il y a seulement quelques années, notre église était ornée avec goût et piété, nos cérémonies étaient imposantes, les chants étaient splendides, l'église était remplie de monde, surtout à la grand-messe et aux vêpres les jours de fête. On venait des paroisses voisines assister à ses offices, on citait de tous côtés la paroisse de Saint-Ybard comme une paroisse modèle. C'était trop beau, les ennemis de la religion n'ont pas pu supporter de bien et dans les coups de leurs persécutions, il a fallu petit à petit tout supprimer et aujourd'hui nous en sommes réduits à n'avoir que des offices aussi tristes que ceux de la plus humble paroisse. Nous n'avons plus qu'une messe et les deux dimanches qui ont précédé un quart d'heure après la messe, il n'y avait pas une personne à circuler dans le bourg. Que serait-ce, si comme d'autres de mes confrères, j'avais abandonné la paroisse sans curé, le bourg de Saint-Ybard serait aussi triste le dimanche que le dernier des villages. Tout respire la tristesse, l'abandon et même je puis dire avec douleur, de la part des hommes, il y a la désertion.

A part de rares exceptions, chacun en particulier dit : je voudrais bien me montrer pour la religion mais on ne sait pas de qui on peut avoir besoin, j'ai besoin de tout le monde, même de celui qui n'est pas né. Ils ont besoin de tout le monde, même de celui qui n'est pas né ! Alors, de peur de se compromettre, ils abandonnent Dieu et cependant Dieu est tout pour nous, c'est de lui que nous tenons tout, c'est lui qui nous a mis dans le monde et qui nous jugera, les hommes seraient donc tout pour les hommes et Dieu ne serait plus rien ?

Vous avez peur : je vous demande de ne pas avoir peur, vous craignez les rares ennemis de la religion. Priez pour leur conversion. Comme il ne suffit pas de prier, faites le vide autour d'eux, laissez pousser l'herbe autour de leur demeure et quand ils se verront seuls, ils reviendront vers vous convertis, alors nous les accueillerons avec joie.

Croyez-moi, vous les fidèles et sérieux chrétiens de la paroisse, soyons toujours du côté du manche, c'est être avec Dieu, avec la religion, avec le prêtre. Dieu a toujours été et sera toujours la religion, a toujours existé et existera toujours, il y aura toujours des prêtres tant qu'il y aura ces hommes sur terre, soyez sûrs que Dieu, la religion et le prêtre auront toujours le dernier mot. Prenons donc résolument le parti de Dieu, de la religion et du prêtre contre leurs persécuteurs, seuls seront heureux qui malgré toutes les difficultés, malgré toutes les persécutions seront des chrétiens sérieux jusqu'à la mort.

Vous donc chrétiens de cette paroisse, sachez connaître quels sont vos vrais amis, rompez toute relation avec les ennemis de votre foi, vous voulez de la religion, eux veulent la détruire. En attirant sur eux la colère divine, ils portent malheur à ceux qui les approchent ".

2 Juin : a eu lieu la première communion, il y a eu 10 garçons et 19 filles.

16 juin l'abbé Célérier a signé un bail de location du presbytère, il paye deux cents francs par an les petites réparations et les impôts sont à sa charge. Etat des lieux : La porte ne ferme pas par suite de l'affaissement du chambranle, un poteau a besoin d'être consolidé, la fenêtre est en mauvais état, le mur du côté de la cour menace ruine, la porte du grenier à foin ne ferme pas par suite du mauvais état du mur, la charpente menace de tomber, le faitage est à refaire, il pleut par places dans le grenier à foin, le poulailler est en mauvais état, la toiture de la volière est à refaire. La porte de la cour qui ouvre sur la rue ne ferme pas parce que le chapiteau se démolit.

Au presbytère, la porte d'entrée ferme difficilement, le crépissage du corridor est éraflé en maints endroits, salpêtré par l'humidité, le crépissage est à refaire.

Cave : la porte ferme difficilement avec un vieux système de loqueteau. Au fond, à gauche, le mur se démolit, au premier en général, le crépissage des corridors est enlevé par place, les fenêtres ferment mal, sur le devant, de nombreux carreaux sont cassés.

Dans la chambre du fond du corridor, le torchis est enlevé, ainsi que le papier en plusieurs endroits.

L'arrière-cuisine est dans un état général de mauvais état, la porte se sépare en deux.

Dans la cuisine, tout le crépissage est à refaire, la porte extérieure ne ferme pas étant usée dans le fond.

Dans la salle à manger, toutes les peintures sont à refaire. Le papier est enlevé en plusieurs endroits, le crépissage éraflé par place est fortement boursoufflé, le plafond est peu propre, le contrecœur de la cheminée est en mauvais état, une des fenêtres ne ferme pas.

Dans le salon, le crépissage est un peu éraflé à quelques endroits, enlevé, les deux portes extérieures ne ferment pas. Au deuxième, le crépissage du corridor est en mauvais état, dans la chambre du fond de larges traces de papier sont enlevées.

Dans la deuxième chambre, le crépissage est enlevé en plusieurs endroits, le papier est enlevé, le plafond fortement sali par la pluie tombée du grenier le long de la cheminée.

Dans la troisième chambre, de larges plaques de papier sont enlevées en maints endroits.

Au grenier, plusieurs gouttières occasionnent des dégâts. A l'extérieur, du côté du jardin, le crépissage s'enlève, les crochets des contrevents ne tiennent pas, les peintures sont à refaire.

Devant un contrevent est enlevé, plusieurs contrevents sont en mauvais état et hors d'usage, plusieurs gonds ont disparus et d'autres grouillants.

Le chêneau est percé en maints endroits, mal consolidé, occasionne une chute abondante de pluie qui détériore 1 : crépissage. Le couronnement des cheminées se démolit.

20 juillet : la (Semaine Religieuse) nous apprenons que le prêtre schismatique étranger au diocèse qui était à Beyssac a été touché par le repentis. Celui qui est à Saint-Cyr-la-Roche est dans une mauvaise passe. Les vrais catholiques ne se séparent pas de leur pasteur, ceux qui vont aux schismatiques n'ont pas d'estime pour lui, et le schismatique se voyant soutenu par eux voit qu'il n'a avec lui que les ennemis de la religion.

15 août : jour de l'Assomption, l'abbé Célérier a annoncé qu'il dirait une messe à Saint-Roch et qu'il bénira de l'eau que chacun aura puisée à la fontaine de Saint-Roch et qu'il se mettra avec plaisir à la disposition des familles qui lui demanderaient d'aller bénir leurs bestiaux.

La fête de Saint-Roch tombant cette année un vendredi, l'abbé Célérier a obtenu de Mgr la permission du gras. Il s'est vendu, sur la place, le 15 août, sept veaux pesant à eux sept de quinze à seize quintaux.

Deux ministres protestants sont venus, ont prêché pendant deux dimanches et le jour de Noël, ils ont été écoutés avec une froide indifférence.

La quête du denier de Saint-Joseph s'est élevée à 174 f.

La pluie persistante d'octobre et novembre a obligé de faire les semailles dans la boue, ensuite le temps a été beau jusqu'au trente Janvier, les après-midi étaient aussi belles et aussi chaudes que les plus beaux jours du printemps. La neige a fait son apparition le 1 février.



1908

Le froid n'a été que de 5 degrés pendant deux nuits, en revanche l'humidité a occasionné une épidémie de rougeole dont tous les enfants ont eu à souffrir pendant un mois à partir du 10 février.

Cependant la neige tomba pendant les 17 premiers jours du mois de mai. Le 26 Octobre au matin la neige a fait son apparition. Une couche de 8 cm couvrait le sol. De mémoire d'homme on ne se souvient pas d'avoir vu une neige si hâtive. Elle ne dura qu'un jour.

Le seul corps de logis qui restait de l'ancien château menaçant ruines a été démoli pour construire une maison sur le même emplacement.

L'abbé Célérier a béni la première pierre de cette maison le 16 juin 1908 sur la demande de Mme Hélène Betouille demeurant à Limoges, 15, avenue du Midi.

Il ne reste plus de l'ancien château que les trois tours reliées par les remparts d'une hauteur de cinq à six mètres.

A Beyssenac, canton de Lubersac, un homme, sans mission, sans caractère sacerdotal, était venu s'installer comme curé, il avait révolutionné la paroisse et les environs au point que chaque dimanche, vingt gendarmes allaient maintenir l'ordre à Beyssenac. Enfin abandonné de tous le schismatique, Goutsiker est revenu à son premier état, le seul qu'il ait su : gardien de pourceaux. Aujourd'hui il dit : " Quand je reviendrai dans mon pays et que je raconterai que j'ai trouvé un pays où il y avait des gens assez bêtes pour me faire faire des baptêmes, des mariages, des enterrements et dire la messe, personne ne voudra me croire ".



Conseils de Révision. (Sur la barrière à droite Joseph Brugère)

2 juillet 1908 : mort de Mgr Denéchau, nomination de Mgr Nègre.

15 septembre : L'année a été fertile en tout produit, excepté en blé dont le rendement, surtout dans le bas de la paroisse, n'a été que de la moitié des années précédentes 8 à 9 setiers par 100 gerbes.

10 octobre : L'abbé Célérier a engagé un procès contre la commune pour avoir la jouissance gratuite du presbytère, la commune ayant acquis de M. Tandeau, curé, le presbytère par acte du 12 Brumaire an XII, et du 20 Nivôse an XII, à condition que ce bâtiment conserve son affectation première et servirait à titre gratuit de logement aux ministres de la religion catholique appelés à desservir à l'avenir la succursale de Saint-Ybard, mais voici qu'une circulaire du ministre de la justice déclare que les charges de cette nature sont de celles dont l'exécution est interdite par l'article 3, paragraphe 14 de la loi du 13 avril 1908.

La température qui, une semaine auparavant avait été de : 20° de chaleur, a baissé presque subitement le 25 octobre. La neige a fait son apparition le 26 au matin. Une couche de 8 centimètres de neige couvrait le sol. De mémoire d'homme on ne se souvient pas d'avoir vu une neige si hâtive, elle ne dura qu'un jour. Les travaux des champs sont terminés, seules les châtaignes restent à ramasser l'année a été bonne en tous produits, le rendement du blé a été inférieur aux années précédentes. Nous avons eu la neige presque continuellement pendant les 17 premiers jours du mois de mai : on n'avait pas vu autant de neige depuis 1870-71. Le reste du mois de mars a été un temps de giboulées intermittentes.

20 mai : jour de l'Ascension, l'abbé Célérier a dit en chaire. " En présence de nombreuses difficultés que soulève la loi de séparation, j'ai fait mon possible pour tirer le meilleur parti possible de la situation faite au curé. de Saint-Ybard. En possession de preuves qui ont parues sérieuses à bon nombre de personnes compétentes j'ai cru devoir tenter une action devant le tribunal de Tulle pour avoir la jouissance du presbytère, je n'ai pas eu gain de cause : le juge s'étant prononcé c'est une affaire finie, j'en suis des frais du procès et je n'en aurai pas la jouissance gratuite du presbytère. Maintenant il est de mon devoir d'attirer l'attention de la paroisse sur le mauvais état de l'église : il y a une dizaine d'années, le conseil de fabrique a attiré l'attention du conseil municipal sur la nécessité de réparation à

la toiture et à la voûte de l'église. Le conseil municipal n'ayant pas tenu compte de cette remarque, une deuxième remarque fut faite dans les mêmes conditions et sans plus de résultat, dans une troisième délibération, le conseil de fabrique déclare décliner toute responsabilité dans le cas où il surviendrait quelque accident dans l'église. Depuis ce temps il a plu pendant les offices au point que quelquefois je me suis demandé si les personnes qui assistaient aux offices n'auraient pas besoin d'ouvrir leur parapluie. Plusieurs planches se sont détachées de la voûte et sont tombées dans l'église, heureusement personne ne se trouvait dans l'église. Une ardoise est tombée de la toiture dans l'église, fort heureusement, personne encore ne se trouvait dans l'église. Un soir, à la tombée de la nuit, un chevron s'est détaché de la charpente, a fait un bruit épouvantable et a déformé ces deux planches que vous voyez détachées au-dessus de la tribune. Ces divers accidents dont vous pouvez vous rendre compte par vous-même, s'ils s'étaient produits pendant un office, sûrement nous aurions eu plusieurs morts à déplorer. Si par exemple aujourd'hui nous entendions dans les voûtes un craquement, il en résulterait une panique qui aurait pour conséquence une catastrophe, c'est ce que je voudrais éviter pour la paroisse en attirant l'attention sur l'urgence des réparations : un père de famille n'attend pas qu'un malheur soit arrivé pour réparer sa maison. Il est bon que ceux qui ont la charge des réparations de l'église ne diffèrent pas plus longtemps, et par économie, et parce que nous sommes menacés de grands malheurs ".

Lettre de l'abbé Célérier au Maire de Saint-Ybard en date du 1^o juin.

M. le Maire.

" Il est de mon devoir d'attirer l'attention du conseil municipal sur les dangers continuels qui menacent les fidèles dans l'église : la voûte de l'église est dans un état de délabrement tel que des planches se détachent et tombent dans la nef, c'est un premier, mais le plus grand danger consiste en ce que les bases des nervures étant vermoulues, elles peuvent glisser sur les culs de lampe qui leur servent d'assises, de plus, les clefs de voûte tiennent si peu que la voûte menace de s'effondrer. La toiture a aussi grand besoin de réparations, des ardoises tombant abondamment dans l'église détériorent le plancher au point que les planches sont défoncées à certains endroits, dans le chœur le plancher lui-même tremble sous les pieds de façon inquiétante. Il serait peut-être utile de voir jusqu'à quel point les matériaux qui encombrant l'extérieur de l'église détériorent les murs. Je suis convaincu, M. le maire, que votre sollicitude pour la vie de vos administrés vous fera prendre les mesures urgentes pour prévenir les dangers continuels qui menacent les fidèles dans l'église.

Je vous prie, M. le Maire, d'agréer mes sentiments de parfaite considération ".

J.-B. CELERIER.

18 juillet M. le Maire,

Je désirais vous voir hier pour vous rappeler que le mur du jardin attend toujours la réparation dont je vous ai parlé plusieurs fois. En outre, la toiture de la grange exige une réparation peut-être totale, l'ouverture s'agrandit chaque jour, il serait urgent de ne pas retarder ce travail.

Où en est l'affaire de l'église ? Le public se plaint de plus en plus, le séjour dans l'église sera bien difficile pendant l'hiver à moins que les réparations ne soient faites avant In mauvaise saison.

Ce matin 17 août on a prédit avec un accent lamentable qu'il n'y aura pas de châtaignes et de blé noir cette année. On ne s'était pas battu hier (St Roch), fait absolument extraordinaire.

Mlle Alice Rolland, de Paris, a fait par l'intermédiaire de M. Cazac, beau-frère de M. Brugère, une fondation à Saint-Ybard : à partir de janvier 1910, une messe doit être dite par le curé de Saint-Ybard, chaque semaine, à perpétuité. L'Evêché doit verser chaque année la somme de 156 F dont 104 F pour 52 messes à 2 F et 52 F pour l'église de Saint-Ybard.

16 décembre 1909

M. l'Architecte départemental,

La crainte de voir la voûte de l'église s'effondrer est tellement grande que l'abbé vient vous prier de hâter autant que vous le pourrez, le devis des réparations à faire afin que le conseil municipal puisse prendre une délibération décisive à l'occasion de la session de janvier. Vous avez vu par vous-même que ma crainte n'est que trop fondée et que nous devons éviter par tous les moyens des malheurs qui seraient irréparables.



Les labours.

L'abbé avait envoyé 209 F, 75 F provenant de la quête du denier du culte, l'évêché lui a donné pour sa part 175 F



Simone Duvert - ? – Marguerite Latour - ?
Ecole de Saint Ybard en 1906.

1910

Jusqu'au 12 mai, le temps a été à la pluie. Le 12 mai il est tombé une couche de neige d'une épaisseur de 5 centimètres ; de mémoire d'homme on ne se souvient pas d'un fait semblable. La conséquence immédiate de cette neige est que le seigle a été cassé. Les propriétaires craignent de n'avoir pas leur provision de blé. On pense à retourner le blé et à faire du blé noir à la place, mais la pluie persistante empêche de mettre le projet à exécution. Le froment n'a pas souffert, étant plus petit et moins avancé que le seigle, mais il y a très peu de froment dans la paroisse.

18 mai : l'abbé écrit à M. Saule, architecte à Tulle : Quoiqu'il ne dépende plus de vous que les réparations de l'église soient commencées, il est de mon devoir de vous mettre au courant des incidents qui augmentent les dangers pour les fidèles dans l'église. La pluie, pendant ces derniers temps, est tombée avec une abondance telle que la moitié du plancher de la nef a été littéralement inondée.

Une planche de la voûte est tombée à la place occupée par les enfants, voilà au moins six fois que ce fait se produit : si jamais il arrive un malheur le mécontentement intérieur se changera en indignation dont il n'est pas possible de prévoir les conséquences. Je regrette vous entretenir si souvent

de cette même affaire, mais je vois trop que le retard mis à commencer les travaux de l'église fait encourir une responsabilité extrêmement grave et je tiens à n'avoir aucune part à cette responsabilité en toute confiance.

En mai a paru la comète Halley. On lui attribuait le mauvais temps, mais nous sommes au mois d'août, la comète est loin et nous n'avons pas eu deux jours consécutifs de beau temps. Il ne se passe pas de semaine sans que les journaux enregistrent des tremblements de terre. Les pays en plaine sont ravagés par les inondations, les pluies torrentielles ravagent partout les récoltes. Fait très rare en nos pays, les gerbes ne seront pas rentrées à la Saint-Roch.

On applique un dicton qu'on n'avait pas appliqué de mémoire d'homme : (l'âne de Saint-Roch paît les gerbes dans les champs).

Le Père de l'abbé a 86 ans, sa mère a 82 ans, ils ne peuvent plus faire le travail, Il a pris une servante que paye sa sœur, Mme Malaval, de Brive. La servante est arrivée le 29 novembre, la servante est repartie le 21 février, soit 84 jours à 27,21 centimes par jour, 23 F, 27 qu'il lui a donné.

Enfin la réfection de la voûte de la nef et des chapelles de l'église a été commencée le 20 octobre 1910. M. Saule, architecte départemental, et M. Pradier, entrepreneur, font exécuter une voûte en briques creuses dans le même style que la précédente voûte qui, faite en lambris, avait duré depuis 1711, c'est-à-dire environ 200 ans.

Le soleil qu'une pluie presque continuelle avait voilé longtemps, a reparu le 21 octobre, et avec le soleil est venu un temps sec et froid qui tuera les limaçons et les empêchera de continuer les dégâts aux récoltes. Le temps avait été si pluvieux que toutes les terres n'ont pu être emblavées.

A., le premier qui n'a pas voulu faire la Première Communion, s'est fait incarcérer après maintes filouteries à 24 ans, sa vie est déjà un roman ; il continue...

1911

28 février : jour de carnaval 1911, A., 76 ans, mère de A., a été enterrée civilement. C'est le premier enterrement civil qui a eu lieu dans la paroisse. L'abbé avait élevé les honoraires ordinaires pour faire contribuer cette famille au denier du culte. Cette femme avait demandé l'abbé, on n'a pas voulu appeler l'abbé, elle se fit apporter une statue de la Sainte Vierge, son fils l'a brisée. L'hiver a été rigoureux, en janvier et février nous avons eu pendant 3 matins consécutifs de moins 9 à moins 10 degrés : depuis l'hiver 1829- 1830 on n'avait pas eu autant de froid à pareille époque.

Pendant toute la nuit du 17 au 18 juin, samedi à dimanche, le tonnerre a grondé continuellement, vers minuit moins un quart un vent violent a soufflé pendant 3 minutes : Un noyer a été déraciné dans le pré de chez Laval, un châtaignier a été déraciné au Château. La grêle n'a fait de mal que dans le bas de la paroisse, du côté de Vigeois.

Dans toute la paroisse, les pommes de terre ont eu surtout à souffrir du vent plutôt que de la grêle.

Dans les paroisses environnantes situées au sud et à l'Est et notamment Uzerche, Troche, Vigeois, Espartignac, Saint-Jal, Pierrefitte, la grêle a fait des ravages tels qu'il n'y a plus aucune récolte, des fermiers, des métayers abandonnent les propriétés pour se louer comme domestiques.



Ceci a été dit à Uzerche à la foire du 21 juin, les gens de ces paroisses étaient dans la consternation.

8 juillet : L'eau du puits ayant mauvais goût, l'abbé a fait épuiser le puits le plus bas possible, il a fallu une heure et demie pour ce travail, il y avait peu de vase, des limaçons crevés avaient corrompu l'eau.

29 juillet : A une heure de l'après-midi, un ouragan se dirigeant du sud au nord a causé de grands ravages dans la paroisse. Nous l'avons entendu venir, faisant un bruit effroyable. C'était le bruit du vent brisant des arbres ou les arrachant, enlevant les toitures des granges couvertes en paille ou en tuiles, notamment dans les villages de Bouchiat, Baby, Puy au Mont, la Brugère, Royère, la Valette, Sadarnac, La Rivière, Laleu. Autour du bourg, des branches d'arbres ont été cassées en grand nombre dans le jardin du presbytère, un prunier de 0 m 40 de circonférence a été rompu à la hauteur d'un mètre. Les routes étaient si encombrées d'arbres cassés ou arrachés que la circulation était devenue impossible entre la Croix de Pingrieux et le bourg. Le lendemain dimanche c'était le sujet de toutes les conversations. Le haut de la paroisse n'a pas été éprouvé.

Le vent a eu une durée d'environ 5 minutes, la pluie diluvienne environ 10 minutes. On ne se souvient que de deux faits semblables.

La pluie est enfin venue le 13 septembre : il était temps, les légumes ne faisaient que végéter, les arbres fruitiers perdaient leurs feuilles desséchées, les fruits se ridaient sous les ardeurs du soleil, rares étaient les hommes qui n'étaient pas atteints de douleurs d'estomac et d'entrailles plus ou moins violentes. A peine était-il tombé quelques gouttes d'eau qu'un formidable coup de tonnerre se fait entendre vers une heure ; une odeur de soufre se répand dans tout le bourg, chacun croit sa demeure frappée par la foudre. Le premier mouvement de crainte passé, on s'aperçoit que la foudre est tombée sur le grand sapin de M. Brugère, dans le jardinet, au coin du mur nord.

Je soussigné Jean-Baptiste Célérier, curé de St-Ybard, fait à M. le Maire de Saint-Ybard la déclaration suivante.

Jeudi 5 octobre : à 4 heures du soir, avait lieu le mariage entre F.C., du village de Chammard, paroisse d'Uzerche, et A.S. du village de la Rivière, paroisse de Saint-Ybard.

" F C. ayant voulu qu'on sonne les deux cloches, quatre jeunes gens de la noce se sont emparés de la corde de la petite cloche. Le sacristain, Julien Orliange, a fait observer à ces jeunes gens qu'en se mettant 4 pour sonner cette cloche. Ils s'exposaient à commettre de grands dommages. Les jeunes gens ont répondu au sacristain : " C... veut qu'on sonne les deux cloches, il n'y a ni sacristain ni curé à nous empêcher de sonner, nous sommes les maîtres, nous démolirons tout et nous ferons tout descendre ". Au même instant, la cloche est sortie de ses supports et est tombée entre deux poutres. Depuis ce jour, l'abbé est gêné dans l'exercice du culte ".

Vous êtes priés, Monsieur le Maire, d'inviter les coupables à payer les frais nécessités par la réinstallation de la cloche, sinon il sera fait contre eux des poursuites judiciaires.

Jean Rabe, de la Valette, Julien Laleu, du Château, Jean-Baptiste Pouyade, du Cloup et Joseph Laurière, du Cloup, ont été témoins de tout ce qui s'est passé.

Fait à Saint-Ybard le 7 octobre pour valoir ce que de droit.

Les jeunes gens n'ayant tenu aucun compte de l'avis de M. le Maire, j'ai écrit à M. le Commandant de la brigade d'Uzerche. L'abbé écrit :

M. le Commandant,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants : le jeudi 5 octobre, à 4 heures du soir a eu lieu le mariage du fils de P.C. demeurant à Chammard, commune d'Uzerche. Le fils ayant voulu qu'on sonnât les deux cloches, quatre jeunes gens se sont emparés de la corde de la petite cloche. Le sacristain, Julien Orlianges, a fait observer à ces jeunes gens qu'en se mettant 4 pour sonner cette cloche ils s'exposeraient à commettre de grands dommages. Les jeunes gens ont répondu : C... veut qu'on sonne les 2 cloches, il n'y a ni sacristain ni curé à nous en empêcher, nous sommes ici les maîtres, nous démolirons tout et nous ferons tout descendre. Au même moment la cloche est sortie de ses supports et est tombée. D'après une déclaration que j'ai faite à la mairie de Saint-Ybard, M. le Maire a invité ou fait inviter ces jeunes gens à faire réinstaller la cloche à leurs frais : ' il n'a été tenu aucun compte de la toute bienveillante intervention de Monsieur le Maire, les délais pour la prescription étant prêts d'expirer, vous êtes prié, M. le Commandant, d'intervenir encore pacifiquement auprès de ces jeunes gens pour qu'ils viennent me trouver dans la huitaine. P. C., du village de Chaminard, où M. le Maire de Saint-Ybard pourront vous dire au nom de ces jeunes gens. Le cas est très grave : rébellion contre le représentant de l'autorité ecclésiastique en fonction, grave dommage causé à un objet destiné au service du culte, privation pendant près de 3 mois de l'usage de cet objet, tapage dans un lieu consacré au culte.

M. le Maire a dit que les coupables se nomment C... Neveu de P.C., N., B., le nom du quatrième et le nom de l'endroit habité par ces jeunes gens ne m'a pas été dit.

Je vous prie, M. le Commandant, etc...

St-Ybard le 27 octobre 1911.

Les jeunes gens ne s'étant pas présentés, le commandant a dressé procès-verbal.

1912

Vacherie battu aux élections.

Décès de la mère de l'abbé Célérier le 13 janvier 1912, à 5 heures moins un quart du soir. Elle était âgée de 83 ans. Son corps a été transporté à Vigeois pour y être inhumé dans le cimetière où furent inhumés ses aïeux depuis de nombreux siècles. La maladie et la mort de sa mère l'ont empêché de s'occuper de l'affaire de la cloche. Ayant fait remonter cette cloche pour que l'on put la sonner à l'occasion des cérémonies de sépulture de sa mère, le 15 janvier, Il a repris l'affaire auprès de M. le Juge de Paix il eut été bien plus simple de s'adresser directement au Procureur de la République.

M. le Juge de Paix, j'ai l'honneur de confier à vos soins la conciliation de l'affaire suivante, déclaration exposée à la mairie de Saint-Ybard le 7 octobre et à la gendarmerie d'Uzerche le 27 décembre. L'intervention de M. le Commandant n'a pas eu plus de succès que l'avis de M. le Maire. L'abbé désire donc, M. le Juge de Paix, que vous ayez la bonté de faire appeler P. C. pour qu'il vous dise le nom des quatre jeunes gens, il a dit leurs noms à M. le Maire de Saint-Ybard, que vous obligiez ces jeunes gens à verser entre mes mains 20F chacun (la réparation a coûté 40F), j'emploierai le reste à l'église.

Si ces jeunes gens ne se soumettent pas à ces conditions, j'adresserai une plainte au Procureur de la République et je leur ferai appliquer la loi pour rébellion contre le représentant de l'autorité ecclésiastique en fonction, grave dommage porté à un objet destiné au culte, tapage dans un lieu consacré au culte, enfin je réclamerai des dommages et intérêts élevés pour nous avoir, pendant plus de 3 mois, privé de l'usage de la cloche.

Je vous fais mes excuses, M. le Juge de Paix de ce que je me vois dans l'obligation de vous occasionner un surcroît de travail, mais le respect dû au lieu Saint me fait un devoir de donner une leçon.

Daignez agréer.

17 janvier.

Jusqu'au 27 janvier il a fait une température de printemps avec de l'humidité, mais le 27 le froid a commencé, on le désirait depuis longtemps afin que la végétation soit retardée : le froid n'a duré que jusqu'au 1^o février.

Enfin 3 jeunes gens sur 4 des coupables d'avoir descendu la petite cloche se sont présentés. Ce sont : L.N. de Maubec, C., de Chamnard, L., de Pleynat, commune de Saint-Jal. Ils ont refusé de solder les frais de la réinstallation de la cloche jusqu'à ce que le 4^o soit connu (31 janvier).

Après deux avertissements, ces jeunes gens ont payé les frais de réinstallation de la cloche et les 6 avertissements, soit 40,30 F Le 18 février, j'avais donné procuration au sacristain.

3 juin 1912 : Mgr l'Evêque, accompagné de Mgr Graffeuil, vicaire général, et de M. l'abbé S. chely, a administré le sacrement de confirmation a 65 garçons et 59 filles.

A l'occasion du passage de Mgr, M. Brugère a remis à l'église les objets ci-dessous mentionnés pour servir au prêtre catholique, apostolique romain, desservant l'église et la paroisse de Saint-Ybard, nommé par l'évêque du diocèse.

Liste des objets dont l'abbé a donné à M. Brugère la déclaration de dépôt : Un calice doré, un ostensor doré, quatre candélabres à 5 lumières chacun, deux candélabres à sept lumières chacun, un grand Christ sur une grande croix, une chape en drap d'or, un ornement en drap d'or, un ornement blanc, un noir, un violet, un vert, un rouge, un missel neuf Dessain, une statue de Sainte Claire, une de St François, une de Saint-Antoine avec troncs, une du Sacré-Cœur, (Chacune de ses statues a son socle), un thabor doré, un conopée drap d'or, une exposition gothique, une paire de burettes avec plateau doré, une pendule sonnante sur gong, une étole en drap d'or, une étole blanche et violette, une aube en dentelle, deux cordons, une bourse en soie ornée d'un cœur doré, six amicts, six purificateurs, six corporaux, six manuterges, trois nappes d'autel avec dentelle, 4 anti-pendium dont deux en flanelle et deux au crochet, deux grands chandeliers argentés, six vases en porcelaine, deux bouquets dorés, quatre surplis d'enfant de chœur, une chape noire en velours, un carillon à quatre cloches, un reliquaire de Saint-Ybard, un reliquaire de Saint-Roch, les grands canons d'autel à baguettes dorées, deux porte bougies à trois branches près de la statue du Sacré-Cœur, un Christ et une porcelaine de Sèvres.

16 août : étant cette année un vendredi, l'abbé a demandé à Mgr l'Evêque l'autorisation du gras pour la paroisse.

Cette permission a été accordée.

Le soir du 16 août, A., gendre de Marguitou, est entré dans la chapelle de Saint-Roch, s'est emparé de l'assiette dans laquelle on mettait les offrandes, a versé les offrandes dans sa poche, est sorti de la chapelle, a dit : (quelqu'un ici pourrait-il dire que je suis un voleur ?). Il est rentré dans la

chapelle, a renversé d'un coup de pied le porte cierge, une femme a relevé le porte cierge, rallumé les cierges. Cet homme qui habite Salon n'est pas dans un état normal.

Les mois de juin, de juillet et d'août ont été très pluvieux, le blé a été abondant en paille mais non en grain.

Le grain rentré humide germe dans les épis. Le foin abondant n'a pu être rentré dans de bonnes conditions. Une grande partie a pourri dans les prés. Les pommes de terre se gâtent beaucoup, les châtaigniers ont jauni, les bogues se dessèchent. L'année qui promettait l'abondance est précaire à cause de la pluie. C'est étonnant comme on travaille le dimanche, quelques-uns ont donné l'exemple, beaucoup le suivent, jamais avant cette année on n'avait vu cela.

Le R. P. Glouton, missionnaire au Tonkin, mon excellent ami de l'abbé, est venu, sa présence à Saint-Ybard a été un sujet de grande édification. Il a prêché le jour de la Toussaint et le jour des Morts, avec l'onction de la grande sainteté qui le caractérise, sa parole a fait un très grand bien. Il est reparti le 4 novembre après un séjour de 11 jours.

L'abbé a envoyé à l'évêché 248 F pour la quête du denier de Saint-Joseph, il n'avait jamais autant envoyé.

A., qui aurait voulu lui faire quitter le presbytère en lui faisant payer un loyer trop élevé a quitté sa maison et sa famille le 21 novembre. Un voisin étant allé chercher A à Troche l'a ramené le 25.

Dimanche 15 octobre : A exprimait B quelques-uns de ses parents la volonté d'être enterré civilement dans un coin de sa propriété. Le jeudi suivant 19 octobre, comme il tenait le timon d'une charrette chargée de fumier pour atteler ses vaches Les vaches l'on serré et étouffé subitement, les vaches ont pris peur et une roue de la charrette a en partie sectionné le cou. Beaucoup voient dans cette mort un châtiment. Sa femme, Mme A ayant trouvé son mari mort, a essayé de le charger sur ses épaules pour le porter à la maison : des voisins l'ont aidé et remarqué le sang froid de cette femme. Le 22 octobre, A a été enterré à l'endroit qu'il avait désigné. Une foule a assisté à l'enterrement. Pouyade, maire de St-Ybard, a prononcé un discours, ainsi que Ambroise, maire d'Uzerche, Dupuy, conseiller, Vacherie, conseiller, Bussiere, buraliste à Uzerche, Darnac, couvreur à Uzerche. Après les discours, la femme B a dit : (Il me verra promener dans la maison et faire la soupe). A. et sa femme avaient souvent de vives discussions. Comme la fille de A pleurait, son père, la femme A a dit : (Ne pleure pas ton père sotté, il ne te battra plus). Deux jours après la mort de son mari, la veille ou l'avant-veille de l'enterrement, la femme A a fait porter chez le sabotier Pardoux-Chatenet, d'Uzerche, les sabots que son mari avait portés seulement quelquefois, elle lui demandait de les reprendre ; le sabotier les a repris. La veuve a fait mettre une croix sur la tombe de son mari ! A ayant apparu à sa femme, lui a reproché de ne lui avoir pas donné son chapeau : Sa veuve a fait mettre le chapeau sur la croix.



Rue Principale de Saint Ybard

1913

La première neige que nous avons eue cet hiver est tombée le 20 février, jusqu'à ce jour les fleurs poussaient, c'était le printemps.

Le R.P. Glouton est revenu pendant la Semaine Sainte son zèle apostolique a fait beaucoup de bien dans la paroisse.

Le 29 mars, de 1 heure à 3 heures du soir, il y a eu une trombe d'eau qui a fait déborder les étangs, la chaussée a été fortement endommagée, il n'y a pas eu d'accident à déplorer. La chaussée de l'étang du château a été, du côté du bief, emportée en longueur de 4 mètres, en largeur de 1 m 50. A l'étang de Monsieur, derrière la vanne, il ne restait plus à la chaussée que cinquante centimètres de large au moulin du Claux ; le moulin Daude a été inondé, le plancher du moulin soulevé, la route a été emportée sur une longueur de 25 mètres et une hauteur de 7 mètres.

Julien Orlianges, sacristain depuis 40 ans, à la satisfaction de toute la population, étant devenu à peu près incapable de continuer ses fonctions, son fils le remplaçait, mais son commerce de vin l'absorbant trop, il n'a pas voulu continuer à être sacristain, Dès le 16 novembre, le père continue péniblement, mais toujours avec dévouement le service.

2 décembre : Arrivé de Jean Espinasse, sacristain à Arnac-Pompadour, l'abbé l'avait chaudement recommandé.

25 décembre : l'abbé a pu porter un gros bouquet de boutons de rose à l'enfant Jésus. Mme Brugère en a porté une jonchée, le fait est assez rare, après un froid de 5° pour être signalé.

1914

Mgr Metreau voulait qu'un conseil paroissial soit fondé dans les paroisses. L'abbé a nommé conseillers paroissiaux : MM. Eugène Brugère, propriétaire, Julien Orlianges, ancien sacristain, Pierre Vergne, propriétaire, Pierre Bordes, propriétaire, Jean Bordes, propriétaire, Jean Espinasse, sacristain, Jean-Baptiste Célérier, curé.

Depuis longtemps nous n'étions pas habitués aux hivers rigoureux, du 9 au 24 janvier, nous avons eu jusqu'à 13° de froid.

9 mars : plusieurs personnes ont averti l'abbé que cette femme l'attendait auprès du presbytère, la femme A se proposait de mettre aujourd'hui à exécution ses menaces de mardi, l'abbé prévient les gendarmes par la lettre suivante :

M. le Commandant de la gendarmerie d'Uzerche, La veuve A m'a accosté mardi dernier et m'a dit à brûle pourpoint (je te somme de remettre tout ce que t'a donné mon frère, tout jusqu'à sa dernière lettre ou je t'assomme à coups de cailloux). Je n'ai rien répondu et suis allé à l'église vaquer à mes occupations. Ce matin jeudi, la veuve A m'a attendu longtemps auprès du presbytère sur la route et près de la porte de l'église ; comme il est nécessaire que je sorte aujourd'hui et que j'ai tout lieu de croire que cette femme mettra ses menaces à exécution, je vous prie de venir aujourd'hui si possible, votre présence la calme peut-être.

Après enquête, les gendarmes ont interdit à la femme A de sortir de chez elle, ennuyée d'être séquestrée, elle s'est retirée chez son fils en Dordogne.

Mardi 7 avril : à 8 h 30, l'abbé revenait de donner la communion à Mme Butel et allait s'occuper de la retraite des enfants de la Première Communion il avait sur les bras son surplis et une étole. Une femme, Mme A., m'a accosté près de l'église et lui a dit : (Je te somme de me remettre tout ce que t'a donné mon frère, tout jusqu'à sa dernière lettre, ou je t'assomme à coups de cailloux) l'abbé n'avait pas parlé à cette femme depuis peut-être 40 ans, il ne lui a rien répondu, et est entré dans l'église, elle est allée chez Dubernard, épicier.

1° août, à 5 heures, on a sonné le tocsin pour annoncer la mobilisation générale. A la même heure nous avons entendu les cloches d'Uzerche. L'ordre doit être général en France. Le 3 août, lundi, les chevaux et voiture réquisitionnés pour la mobilisation étaient conduits à Uzerche. Beaucoup de jeunes gens et d'hommes partent, il y a peu de famille où l'on ne pleure pas à l'occasion du départ d'un ou de plusieurs membres.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne à la France le 3 août à 7 heures du soir.

7 août : L'état de siège étant mis dans toute la France, non seulement on ne peut voyager, mais même pour se rendre à Uzerche il faut être muni d'un laissez-passer de la mairie indiquant aller et retour. Des soldats, baïonnette au canon, arrêtent tous ceux qui entrent et sortent. Les étrangers sont l'objet d'une surveillance attentive. Tout citoyen a le droit d'arrêter un étranger, de lui demander ses papiers, et, s'il y a lieu, le devoir de le dénoncer à la gendarmerie. L'abbé Célérier s'étant proposé pour aller à Tulle remettre du linge au fils de son ancien sacristain, il s'est muni d'un laissez-passer dont il ne s'est pas servi étant connu à Uzerche et n'étant pas allé à Tulle, le train de Tulle ne partant que très irrégulièrement. Il y avait un gendarme et un poste de militaire au pont du chemin de fer.

16 août : Jamais on n'avait vu si peu de monde à la fête de Saint-Roch : on est bien venu aux offices, il y a eu un grand recueillement ; aux deux messes l'assistance était nombreuse, mais après chaque messe chacun s'est retiré chez soi ; pas une invitation n'avait été faite de la part des familles, les étrangers étaient en nombre très restreint : pas un amusement dans le bois, chacun était triste et soucieux. Un éclair de joie paraissait sur les visages à la lecture des bonnes nouvelles annoncées sur

les journaux que l'abbé Célérier lisait à haute voix à tous les hommes réunis autour de lui dans le bois, l'après-midi si animé les années précédentes ; on voyait de rares passants.

Samedi 22 août : ont été amenées sur la place quantité de bêtes à cornes, dix-sept ont été prises pour l'alimentation des troupes, les vaches à raison de 36 F le quintal, les bœufs à raison de 40F ; .

26 août : La commune de Saint-Ybard a été réquisitionnée de 131 bêtes à cornes à raison de 70F le quintal métrique pour les vaches, 80 F pour les bœufs, de 75 moutons à 120 F, de 6 porcs à 120 F, de 409 hectolitres de seigle à 20F l'hecto.

26 août, Louis Farges, de Montfumat, a été tué d'une balle à la tête, à Rambervillers (Vosges). contractées à la guerre a été inhumé à Schirmeck, arrondissement de Saint-Dié.

5 septembre : Beaucoup gens de Saint-Ybard avaient émigré pour aller s'établir à Paris ; en ce moment où les Allemands menacent d'investir la capitale, les émigrés sont heureux de revenir, les trains sont bondés de voyageurs, une personne m'a dit avoir fait cinq heures de station à attendre son tour au guichet de Paris. A Uzerche comme dans beaucoup de villes, les Parisiens se logent partout où ils peuvent, les autos chargés de voyageurs se succèdent sans discontinuer de dix minutes en dix minutes : ces voyageurs viennent de Paris ou des environs. La viande se vend 0,70 F - 0,60 F - 0,40 F selon les morceaux, les poulets 0 F, 60 le demi-kilo, les œufs 0 F60 la douzaine, tels sont les prix taxés.

Les bonnes nouvelles données par les dépêches officielles et par les journaux ont ravivé tous les esprits, mais que de blessés à Uzerche et dans tous les centres de quelque importance. Il y a un retour marqué vers la religion, des communions nombreuses, l'assistance à la messe a augmenté de façon notable ; beaucoup de personnes assistent à la prière du soir, la ferveur et la piété sont très grandes.

20 septembre, à huit heures du soir, l'abbé Célérier a eu la douleur de perdre son père, il était né le 17 décembre 1826 : sa mort a été on ne peut plus douce. Son corps a été transporté à Vigeois le 22 septembre.

10 septembre 1914 : Pierre Bosselut, du Château, tué au Mont Moret, commune de Saint-Blaise.

23 septembre, trois réfugiés du Nord sont venus demander du travail : Beauvois, Petit et Sébille : l'abbé Célérier leur fait travailler son jardin pour 1 F25 par jour et par ouvrier nourris, ils sont restés 3 jours.

24 septembre 1914 : Jean Brauge, du moulin de Monsieur, mort à l'hôpital des blessures

M. le Maire a fait demander du linge et des couvertures pour les blessés, la commune devait fournir 25 couvertures. J'en ai donné une.

25 septembre, mort du sergent Jean Lacourie. Au moment où sa section se portait en avant de l'ennemi sous une grêle de balles et d'obus, il a eu la poitrine percée d'une balle et a été touché d'un éclat d'obus : il se trouvait le long d'une route, au nord de Saint-Léonard, à environ 8 km à l'Est de Reims.



François Dupuy était du Cloup.

21 novembre, à 5 h et quart, il était nuit, un homme est entré au presbytère, est monté jusqu'à la cuisine. L'abbé Célérier lui a dit : " Qui êtes-vous ? " Il a répondu : " Je suis F., natif de St-Jal ".

Qu'y a-t-il à votre service ? Vous pouvez me poser quelque question que ce soit, je suis incapable de vous répondre. Il a compris que cet homme était abominablement gris. L'abbé Célérier a prétexté qu'il devait aller à l'église et l'a prié de descendre. Arrivé à la porte, sans plus d'explications, il m'a pris à sa douillette, disant que c'était un étai qui le tenait et qu'il ne lâcherait que lorsqu'il voudrait aller faire ses besoins, en même temps il le tira dehors. Il l'a prié plusieurs fois de le lâcher, voyant qu'il ne le lâchait pas, il a quitté sa douillette, la lui laissant entre les mains, sa tante étant intervenue lui a fait lâcher la douillette. Il a couru se réfugier chez Guy.

F. est un homme venu l'an dernier de Saint-Jal à la Grillère. Quand il est ivre, il cherche dispute à qui que ce soit et se bat s'il rencontre la moindre résistance. Trois jours après F est venu faire des excuses à l'abbé Célérier.

24 septembre, François Dupuy fut blessé à la bataille de l'Aisne, il est mort de la fièvre typhoïde le 22 octobre.

7 octobre 1914, Pierre Victorin, du Puy Roger, mort d'un éclat d'obus au combat de Saint-Hilaire.

30 novembre. Pierre Brunie, de la Croix-Basse mort à Tracy-le-Sec.

Récit de la vie d'une personne quittant Vigeois pour vivre à Saint-Ybard entre 1914 et 1918.

Début 1914, Grand-mère se sent très fatiguée. Elle disait : j'ai trop travaillé dans les champs. Elle restait assise, elle si active. Je ne me rendais pas compte, ma pauvre Grand-mère avait les premiers symptômes d'une terrible maladie. Elle avait fait écrire à maman qu'elle ne pouvait plus nous garder car elle était trop fatiguée. Maman a pensé à sa demi-sœur qui habitait à 10 Kilomètre au village de Monfumat, dépendant de Saint Ybard en Corrèze.

De ma tante, je n'ai pas eu l'occasion d'en parler car je ne la connaissais pas. Ma grand-mère s'était mariée à 25 ans avec François Baleix. Il avait 40 ans et était veuf. Il avait eut 10 enfants de sa première femme seule une fille survécue. Elle s'appelait Anna. Elle avait 18 ans lorsque son père s'est remarié. Elle était placée domestique, alors les deux sœurs ne se sont pour ainsi dire pas fréquentées.

Mon grand père est mort, maman avait 9 ans, alors Grand mère s'est placée avec sa fille comme domestique. Maman demande à sa sœur si elle voulait nous prendre, il lui fut répondu oui. Vers avril 1914, n'en pouvant plus, elle décide de se séparer de nous. Pauvre Grand-mère, elle a lutté jusqu'au bout. Elle avait 58 ans. Maman prévient l'oncle et la tante de venir nous chercher à Vigeois. Et voilà, l'Oncle arrive avec sa carriole conduite par une ânesse (la Grise). La pauvre bête était née aveugle j'avais dit à Emile que nous partirions qu'Henri et moi chez l'oncle. Alors me dit-il, pourquoi je n'irais pas avec vous ? Je trouverai surement à me placer. Avant de monter dans la carriole, je vais vers Grand-mère, pour la première fois, elle m'a prise dans ses bras et m'a embrassé, elle pleurait. J'ai eu le cœur bien serré car j'aimais Grand-mère. J'avais 10 ans.

Ma jeunesse de 10 à 15 ans.

A notre départ après des adieux touchants avec grand-mère, l'oncle nous fit monter dans sa carriole. Emile s'est installé derrière sur une caisse et près de lui notre maigre bagage. Je suis montée devant, mon petit frère, l'oncle et moi. Je le serrais tendrement, comme s'il avait été une poupée. La grise trottaient doucement. Le temps me parut long et j'étais bien triste car j'allais dans l'inconnu. Enfin nous voilà arrivés.

Bien reçu par ma tante et mes deux cousines, une petite fille Marie-Louise un an de plus que moi et François trois ans de plus qu'Henri. Mon oncle était locataire d'une petite ferme, tout en faisant le métier de sabotier. Les cousins, très gentils nous ont fait visiter. En entrant il y avait une grande cour, sur la gauche un superbe pré avec des pommiers, un immense noyer, la haie était en noisetiers et des grands cerisiers. Ils nous conduisirent à l'étable, deux superbes vaches qui servaient pour le labour, une place pour la grise plus une chèvre et tout au fond de l'étable, la truie avec de superbes petits. J'étais en admiration devant ces petites bêtes. Je connaissais les cochons mais grand-père l'achetait plus gros pour avoir moins de temps pour le nourrir. De l'autre côté de la cour un grand poulailler, mais les poules n'allaient dans leur domaine que pour pondre ou dormir le soir. Elles étaient en liberté toute la journée. Pour moi tout était nouveau et ma foi, j'étais contente. Lorsqu'on a 10 ans, le chagrin s'évanouit vite. La maison était belle à côté de la bicoque à grand-mère. Tout en rez de chaussée, quatre pièces mais une était réservée pour l'atelier de l'oncle. On entra directement dans la cuisine et ensuite deux grandes chambres. Je couchais avec Marie Louise et Henri avec François, alors la tante a descendu du grenier un berceau pour Henri. Je me suis tout de suite habituée à ma nouvelle vie car j'aimais la campagne et cela m'est resté. Ce qui m'a choqué c'est la différence de propreté. Grand-mère était très propre et ma tante très sale. Elle ne faisait jamais son ménage. Un coup de balai pas ci par là et notre linge n'était pas souvent changé. Les poux on ne s'en occupait pas car les cheveux repoussaient après une coupe. Ils m'arrivent aux épaules. Il a fallu que j'aille à l'école. Quel étonnement pour Madame Terriou, je ne savais ni lire ni écrire. Alors je lui ai dit mes changements d'écoles avec grand-mère. A 10 ans, me voici avec les petites de 6 et 7 ans, je n'en étais pas fière. La maitresse s'est bien occupée de moi et aux vacances de juillet, je savais lire et commençais à faire des petites dictées. La maitresse était ravie, elle fit des compliments ainsi qu'à l'institutrice qui s'était occupée de moi. J'étais au premier rang, en face d'elle et elle m'encourageait. Pendant les vacances on avait des devoirs et ma cousine m'a bien aidé. A la rentrée, je suis montée de division. Dans mes autres années de classe à Saint Ybard, j'ai appris tout ce que je sais. Mon certificat d'études à 14 ans, j'étais bien âgée à côtés des autres de 12 ans. Ma dernière année d'école Madame Terriou me faisait faire la vaisselle, les lits avec elle car elle avait deux garçons et son mari était à la guerre, nous

sommes en 1917. Elle me disait, il faut apprendre à faire le ménage, elle savait sans doute que ma tante était sale. Comme maman était domestique, elle pensait que j'en ferai autant.

J'ai oublié de dire que mon frère Emile a de suite trouvé une place chez un fermier dans le bas de Monfumat, il venait nous voir de temps en temps cela nous faisait plaisir.

L'école était bien loin, à 5 kilomètres. La route traversait les champs et un grand bois. Dans le bois, il y avait une petite chapelle que l'on appelait Saint Roch, enfouie dans la verdure. Le curé y disait la messe une fois par an, le jour de la Saint Roch, le 16 Aout. Et c'était la fête dans les bois, il y avait une source surmontée d'une chapelle. Cette source était réputée contre les rhumatismes. Il est bien dommage que je n'en ai pas en ce moment pour guérir mes douleurs !!! L'été, c'était agréable de faire nos 5 kilomètres. A mesure que l'on s'approchait du bourg, la troupe grossissait. Mais les hivers étaient très rude beaucoup de neige et un froid très vif. L'hiver pour nous était un jeu. Nous allions dans les prés en pente avec une belle glace. Nous nous montions dans le haut et alors c'était le déboulé de gamins. Nous arrivions dans le bas tout emmêlés et de rire aux éclats, c'est beau la jeunesse !!!

Je reviens en arrière. Maman avait changé d'hôpital. Elle était à l'Hôtel Dieu. Les fonctionnaires avaient droit à 15 jours de vacances. Elle est donc venue le premier Juillet 1914. J'étais timide malade. Je me suis cachée mais j'ai trouvé maman si jolie et si bien habillée. Pauvre femme elle me dit plus tard que c'était un costume de peu de valeur. Ses vêtements sentaient bon et sans que personne ne me voit, je les caressais. Pendant son séjour l'oncle nous a amené voir grand-mère, à l'hôpital de Vigeois. Je l'avais quitté au mois d'avril, en trois mois, Dieu qu'elle avait changée. Elle souffrait c'était atroce. Elle est décédée à 58 ans en Octobre 1914. Je suis allée à son enterrement. Maman ne peut venir car c'était la guerre, pas de permission, d'ailleurs toute la guerre, les congés étaient supprimés.

Nous, les gamins, avons beaucoup d'occupations. Les uns gardaient les bêtes et les autres ramassaient l'herbe pour les lapins. Au mois de mars le jeudi et le dimanche nous plantions les patates. Au mois de juin, la fenaison, puis rentrer les foin. Nous grimpons sur la charrette pour le tasser. Pour nous c'était un jeu. Au mois d'aout, les blés. Mon oncle coupait le blé à la faux et nous derrière avec ma tante, nous faisons des gerbes. Quel travail pour des jeunes enfants. Pour le blé noir, nous nous y mettions tous avec la faucille.

Alors la récolte engrangée, il fallait battre le blé au fléau. Celui qui ne connaît pas cet outil, c'est très dur à s'en servir. Au bout d'une grande tige, un petit manche à balai. Un autre bout de bois de 75 cm relié avec une lanière de cuir formant charnière, et à bout de bras taper en cadence sur les épis. Le blé était ensuite ventilé dans une sorte de moulin archaïque. Il fallait tourner une manivelle. D'un côté tombait le beau grain de l'autre l'enveloppe (la bale). Mon oncle chargeait la carriole et la grise hue cocotte, il portait le blé au moulin de Cocan et nous avions une belle farine et nous en étions tous fier. Ma tante pétrissait la pâte, et l'oncle faisait cuire au four à bois de belles tourtes qui duraient quinze jours. En même temps elle nous faisait de belles tartes aux pruneaux. Si elle ne savait pas faire de ménage par contre elle faisait de la bonne cuisine. Cela me changeait de ma soupe au vin. Aux mois de septembre c'est l'arrachage des pommes de terre. Nous étions tous sur le tas. L'oncle et la tante arrachaient avec la houe et nous, nous ramassions derrière eux : travail fatiguant. Les gens de la ville ne s'imaginent pas le travail des paysans en ce temps là. Au mois d'octobre, c'était au tour des châtaignes. Jusqu'à fin novembre, inutile de dire que nous avons froid aux mains. Les soirs d'hiver, à la veille on épluchait les châtaignes que la tante le matin de bonne faisait cuire avec un grand bol de lait de la biquette. Mais il fallait aller au catéchisme, c'était le matin avant la classe, il fallait partir de bonne heure. C'est un vieux curé lorsque nous ne savions pas notre leçon il nous faisait mettre à genoux devant lui. Il sentait le vieux bouc et ses manières me déplaisaient. A confesse, il nous demandait si les garçons ne nous relevaient pas les jupes et s'ils nous embrassaient. Cela m'a choquée. J'ai fait ma première communion mais ne retournerais pas à la messe. L'année suivante, à Pâques c'était la tradition, il fallait communier, mais hélas, passé à confesse. Je ne me suis pas confessée. Je me suis présentée pour recevoir l'hostie, le vieux filou m'a regardé dans les yeux, j'en ai fait autant, il m'a tout de même donné l'hostie. Je crois que c'est là que je me suis éloignée de l'église et des prêtres. Car pour moi, ma croyance c'est ma conscience et cela a existé toute ma vie.

J'ai fait la description de la tante, maintenant je vais parler de l'oncle. Son Nom Louis Loubriat, un agréable physique, la bonté se lisait sur son visage, cheveux châtain clair, yeux gris bleu, Il était assez grand, sobre, quelques entorses les jours de foire !!!!

Il y a eu un mystère pour moi, car il n'est jamais parti à la guerre malgré les conseils de révision qu'il passait. Il avait une bonne santé, je ne l'ai jamais vu malade. Il faisait les travaux des champs plus les sabots. Il fallait le voir arracher un arbre et de détailler à la hache ou à la scie. Voilà que fin 1915, le propriétaire veut reprendre sa ferme. Mon oncle avait un an pour se retourner. Il avait un petit lopin de terre dans le centre du village. L'oncle s'est mis à faire sa maison tout seul. Il était très courageux : faire sa maison, s'occuper de la ferme et en plus faire des sabots. Il n'arrêtait jamais.

La maison fut terminée en juillet 1916, nous avons déménagé de suite. Qu'elle était petite la maison à côté de l'autre ! Deux pièces seulement la première était la cuisine, ou l'on prenait les repas. La deuxième était plus grande et avait un plancher en bois car dessous il y avait la cave qui avait une sortie dans le jardin. Dans la chambre, il y avait trois grands lit garnis d'une paille avec de la vraie paille. Lorsque nous étions couchés les poux et les puces s'en donnaient à cœur joie. La plus proche maison appartenait à une cousine germaine de ma tante et ma maman. Son père était le frère de mon Grand-père, il est mort à 95 ans et depuis des années, la maison était abandonnée. La cousine s'appelait Marguerite Lescure, et avait un fils Antonin. La pauvre femme a été la première veuve de guerre du village. La cousine habitait un autre village car la maison était inhabitée mais par contre proche il y avait une grange une ancienne étable à vache encore potable ainsi qu'une auge à cochon. Alors notre grise a eu sa place, la chèvre aussi ainsi que la truie. Il y avait un grand jardin. Je me souviens encore des bonnes groseilles et des fraises. Dans la cour deux immenses cerisiers, un petit champ et un pré. Dans un coin, il y avait un puits où nous prenions l'eau pour nos besoins, elle était d'une fraîcheur et avait une saveur délicieuse. Mon oncle s'est remis en devoir de travailler le champ et le jardin. Il avait de plus en plus de temps car c'était beaucoup plus petit. Le pré donnait du foin pour la grise et la biquette.

Juste devant notre maison, il y avait un grand bois de châtaigniers qui appartenait à la cousine. Au moment des châtaignes, cela me faisait penser aux maraudes avec grand-mère. Le soir nous allions garder notre petit troupeau, c'est-à-dire, la grise, la chèvre et la truie. Nous les conduisions dans ces champs incultes et nos bêtes y trouvaient leur pitance. Des immenses prés avec des rigoles alimentés par des sources naturelles. Dans ces rigoles il y avait du beau cresson. Une pêcherie dans chaque pré où se trouvaient de belles grenouilles. Avec une épingle à tête retournée qui nous servait d'hameçon, un bout de chiffon rouge, le tout attaché à une branche de noisetier, on attrapait les grenouilles. Nous étions inconscients, on tuait ces pauvres bêtes et faisons du feu pour les faire cuire. Je ne pourrais pas aujourd'hui le faire.

Je voyais Emile de temps en temps. Il venait à la maison, toujours bien reçu. Il me disait vivement que je sois plus grand pour aller à Paris. Il avait 15 ans, on lui faisait faire des travaux d'homme, hélas, il en manquait tellement dans le pays. Nous voila à la rentrée de 1916. Un soir en rentrant de l'école, quelle ne fut pas ma surprise, mon père était là, en soldat. Il était en permission. Il avait appris par ses neveux qui fréquentaient la même école que moi que j'étais chez l'oncle. Mon père était d'une famille de neuf garçons, alors les petits Bachelard, il y en avait pas mal. Je reviens à lui, je l'ai reconnu de suite, mon premier geste a été un mouvement de recul car la dernière image que j'avais de lui était terrible et gravée dans mon cerveau. Il m'a dit doucement : n'aie pas peur, je ne te veux pas de mal, j'avais 12 ans. Il m'a pris dans ses bras et m'a embrassé. Il a dit à la tante qu'est-ce qu'elle ressemble à sa mère. Et voila Henri qui rentre, il avait 5 ans. Je dis à mon père que c'est mon petit frère. Il se tourne vers ma tante et dit : elle s'est faite un gosse ! La tante lui réplique oui !, en effet, mais elle l'élève, on ne peut pas en dire autant de vous ! La tante lui a offert un verre de cidre et il a demandé où se trouve Emile, elle lui a indiqué le chemin et il est parti. Je ne l'ai jamais revu. Il trouve à la ferme où travaillé Emile, il demande à le voir mais mon frère a reconnu son père de loin. Il s'est mis à l'insulter et lui a dit : Fou le camp ou je te descends avec mon gourdin ! Le père est parti. A t il eu des remords, qui sait ?

Voila l'hiver 1916 très rude. De notre nouveau domicile nous avons de mauvais chemin, beaucoup de neige et avec la pluie et la boue avant d'arriver à la route. Ce fameux chemin traversait la cour de la ferme, dans les volailles qui s'y trouvait, il y avait un jars avec ses oies. On aurait dit qu'il nous guettait, il nous courrait après et tirait sur le bas de nos vêtements. J'en avais une de ces frousses !. On avait fini par prendre un bâton, cela le faisait fuir.

Mon oncle avait moins de travail et comme il n'y avait pas de sabotier à 10 kilomètres à la ronde, il faisait des sabots et allait les vendre tous les 20 de chaque mois à la foire d'Uzerche. Inutile de dire que tout était vendu. Ce jour là il apportait à la maison un gros morceau de viande de bœuf, la tante faisait un bon pot au feu, quel régal ! L'oncle rencontrait quelques copains et ensemble ils buvaient de bons coups. Mon oncle sobre de nature n'était pas habitué, il avait 'son ponpon' « ... Il remontait dans la carriole et là il faut me croire, la ville se trouvait à 12 kilomètres, la grise aveugle ramenait l'oncle à la maison écroulé sur la banquette. Il recevait une semonce de sa femme et tans pis le mois d'après, il recommençait. Le brave homme, c'était un dérivatif, toujours travailler, sans aucune joie. Il souffrait beaucoup de la saleté de sa femme. Il m'est arrivée d'entendre des dispute à ce sujet la. L'oncle prisant, de se fait il y avait du tabac dans les mouchoirs. J'ai vu ma tante faire sécher le mouchoir et redonner ainsi à son mari. Nous les gamins, l'été on se mouchoit avec de feuilles d'arbres. Pour moi, j'étais bien malheureuse car j'étais toujours enrhumée. Si j'ai des ennuis avec mes sinus, la cause viens peut être de là. On faisait quand même la lessive de temps en temps. La tante faisait bouillir le linge, la cousine et moi allions à la pêcherie installée comme lavoire avec de grosses

pierres plates accrochées au bord. La pêcherie était remplie par une source et le trop plein se déversait de l'autre côte. Les paysans faisaient des rigoles qui arrosaient les prés. Un jour, la pierre sur laquelle lavait ma cousine s'est détachée et Marie Louise est tombée dans l'eau. Heureusement j'ai pu attraper son tablier et je l'ai tirée de l'eau. J'ai bien peur car la pêcherie avait bien trois mètres de profondeur. Une chance qu'elle n'était pas seule.

Nous voilà en 1917, Emile a 16 ans, il veut absolument partir pour Paris. Il a écrit à notre mère. Elle lui a trouvé une place à l'assistance Publique, à la lingerie de la Salpêtrière, et le voilà parti comme un grand... Il était heureux m'a-t-il écrit auprès de maman. Je l'enviais. Dans sa lettre, il disait, l'année prochaine, petite sœur, j'irai te chercher. Que j'avais hâte que l'année passe. Ce n'est pas que j'étais malheureuse mais je manquais tellement d'affection. Mon petit frère Henri a été très malade. Il a fait une adénite au cou qu'il a fallu inciser.

Je n'ai pas parlé de nos bêtes. La truie, il fallait la conduire deux fois par an au verrat, c'était sur la route d'Uzerche à 8 kilomètres. La biquette, sens inverse, vers Lubersac à 5 kilomètres et deux fois par an pour qu'elle ait du lait toute l'année et on vendait les petits chevreaux. C'était la corvée à nous les gamins, on avait l'habitude de marcher. De temps en temps l'oncle achetait le journal pour avoir des nouvelles de la guerre. Il y avait souvent des articles disant que Paris était bombardé par les taubs et la grosse Bertha. J'avais toujours peur que maman et Emile se fassent tuer. Ils nous donnaient des nouvelles disant qu'il ne fallait pas s'inquiéter.

On avait tous les ans à carnaval la fiesta : on tuait le cochon bien gras, un mâle de la dernière portée. Un monsieur venait, sûrement pas le vétérinaire. Il castrait tous les mâles et tous les petits cochons nés en été, on les vendait en octobre et l'oncle gardait un mâle que l'on mettait tout seul, comme je le dis plus haut, et qui était bien gras pour février. Je n'assistais jamais à la mise à mort, mais hélas j'entendais crier. L'oncle avec deux copains découpait en quartier l'animal. A ce moment là entre en jeu les jambons, les morceaux choisis avec dextérité. Il mettait le tout dans des grands saloirs, une couche de viande, une couche de sel, c'était la réserve pour l'année.

Pendant plusieurs jours, nous mangions des bonnes grillades. Mais l'apothéose de tout, c'était les boudins aux châtaignes. Ma tante en faisait des chapelets, ils étaient pendus aux solives du plafond.

Mon adolescence à partir de 14 ans.

1918 arrive, j'ai 14 ans. Dans notre vie quotidienne pas de changement. Je passe mon certificat d'études le 3 Juillet, reçue, notes moyenne, mais j'étais tout de même contente.

Nous recevons une lettre de maman disant qu'elle s'était remariée. J'en ai été contrariée, je me disais pourvu que ce ne soit pas un homme comme mon père. Avec le mariage, il a reconnu Henri, de cette façon, il n'était plus bâtard, comme on disait à ce moment là. C'était un belge, elle l'a connu dans son service car il y avait beaucoup de soldats dans les hôpitaux de Paris. Il ne parlait pas très bien français, mais il s'est bien vite débrouillé.

Au début d'août maman m'a écrit qu'Emile va venir me chercher. Quelle joie ce fut pour moi, aller à Paris, voir toutes ces jolies choses que mon frère décrivait dans ses lettres. Mon oncle et ma tante étaient contrariés de mon départ, les paysans dans ce temps là ne montaient pas leur affection, car dans le fond il m'aimait bien. Alors le grand jour est arrivé, ma tante m'avait fait faire une belle robe à fleurs avec une jolie ceinture en velours, un beau chapeau en paille avec deux belles roses devant, mes bottines à boutons dont mes mollets ne remplissaient pas la tige. Mais j'étais fière d'être habillée ainsi. Je me trouvais belle. J'avais l'impression d'être une fille de bourgeois, pauvre innocente que j'étais. Voilà Emile qui arrive, il se repose deux jours et le 20 août l'oncle nous a conduit au train à Uzerche, toujours avec la carriole attelée à la grise. Pauvre bête, elle avait bien vieilli. Lorsque je suis descendu, je lui ai fait une caresse et une bise sur son museau. Mon oncle en me disant adieu s'est mis à pleurer, moi de même. Mais à cet âge là, je ne pensais qu'au train, à maman, à Paris, où tout devait être merveilleux. Nous voilà dans le train. Et mon frère me parlait, me parlait sans arrêt, j'étais émerveillée de son savoir.

Nous voici à Paris. Maman nous attendait avec une voisine lorsqu'elle m'a vue, elle a rit et de dire Mon Dieu que tu es mal fagotée ma pauvre petite, cela m'a fait un choc moi qui me croyais bien habillée.



1915

10 janvier, des soldats et un gendarme sont venus visiter les écuries pour les réquisitionner en cas de besoin, afin d'y loger les bestiaux réquisitionnés pour l'armée. La neige est tombée le 24 février et a couvert le sol jusqu'au 6 mars, à certains jours il y a eu de 0 m 30 à 0 m 40 de neige, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.

5 février, Henri Dumond, de Pingrieux, mort à Tulle des suites de blessures par un éclat d'obus.
 Jean Bachellerie, de la Pouyade, mort au champ d'honneur.
 Pierre Vinatier, de la Pouyade, mort au champ d'honneur.
 Léonard Magimel, du Puy la Vergne, mort le 1^o janvier.

18 février 1915, Félix Fargette, épicier à Siaugues-St-Romain (Haute-Loire), sergent-major, donne les renseignements suivants au sujet d'Henri Lacourie, de la Croix, mort pour la patrie : Un coup de canon éclate sur la ferme Chrétien, près de Port Fontenay (Aisne), Henri Lacourie est frappé de 3 balles d'obus, une au bas ventre, une au ventre et une au-dessus du sein gauche. Exhorté par le caporal Ollitrant, instituteur libre, il se recommanda à Dieu et fit une mort très chrétienne. Il fut enterré chrétiennement derrière la ferme Chrétien.

François Chèze, de Sadarnac, mort au champ d'honneur, au pied d'un chêne, à St-Angoël (Pas-de-Calais).

Joseph Bertrand, de la Maison-Neuve, frappé d'une balle, au moulin de Sape, inhumé à Savrin.
2 mars, le boulanger d'Uzerche qui porte le pain à Saint-Ybard depuis que le boulanger de Saint-Ybard est mobilisé vend le pain blanc d'un kilo 0,45 F au lieu de 0,40 F et ne porte plus de pain de seigle.
 L'abbé a lu la lettre de Mgr le 12 septembre.

15 mars 1915 : Lacourie est porté disparu à l'attaque de Beauséjour, le 25 septembre, jour anniversaire de la mort de son frère Jean.

Guy Lacourie est frappé à l'assaut de... et mis à l'ordre du jour.

Henri Dufaure, de Pingrieux, soldat.

Jacques Baron, de la Chèze, soldat, mort le 25 avril, au bois d'Aully (Meuse).

en avril 1915 : Jean Sermadiras, mort pour la défense de la patrie

Une quête en faveur des blessés militaires de l'hôpital militaire de Tulle a produit 32 F, 10 le jour de l'Ascension 13 mai.

Monseigneur Metreau, évêque de Tulle, est venu le 26 mai administrer le sacrement de la Confirmation à 49 garçons et à 39 filles. Mgr était accompagné de M. Machat, vicaire général.

Vendredi 11 juin, à 6 h 30, les voisins étaient réunis devant le presbytère : ils observaient le soleil. Autour de lui s'échappaient des boules de feu, rouges, violettes, surtout bleues, quelquefois vertes, de la grosseur d'une étoile ; des vapeurs bleues, violettes, vertes, rouges au centre, se répandaient par intermittence de tous les points du soleil dans un espace circonscrit, en haut, en bas, du côté de l'horizon, à droite, à gauche, dans tous les sens, certains endroits de l'horizon étaient comme

des collines de ces vapeurs devenues alors d'un bleu moins clair que les premières vapeurs qui étaient de couleurs vives.

Le 12 juin, les mêmes manifestations se sont produites autour du soleil, mais le soleil était entouré de vapeurs roses d'où partaient des vapeurs d'un bleu foncé.

Louis Dubech, du Mons, soldat, est mort d'un coup de pied de cheval, à Combrelieux (Oise), a été enterré à Lille-sur-Condree.



Le 27 juillet, une nouvelle réquisition de chevaux a été faite. 17 chevaux ont été conduits à Uzerche ; un seul a été pris de Saint-Ybard ; dans tout le canton, la commission n'en a pris que 8.

Le 3 août, mardi, à 5 h 30, un nommé Bertrand sortait ivre de chez Dubernard, aubergiste, a crié : " Les hommes sont dans les tranchées depuis un an, le curé est dans sa chambre : on devrait tuer les curés et les nobles, ils font faire la

guerre, etc... ". Ce Bertrand est un nomade et donc étranger à la paroisse, il a crié la phrase ci-dessus sur la place et devant le presbytère.

Le 11 août, il a été affiché à la mairie une demande d'or, et de l'employer si possible à des achats d'obligations de la Défense Nationale. J'ai versé 490 f d'or l'abbé Célérier en a acheté une obligation 482,50 f.

16 août : la fête patronale de Saint-Roch a été uniquement religieuse, il n'y a eu que deux messes : La deuxième messe a été dite pour les soldats de la paroisse morts pour la patrie. Tant à Saint-Roch qu'à l'église, la foule qui a assisté à la messe a été considérable. Depuis de très nombreuses années on n'avait vu une telle assistance aux messes. Après la première messe, il n'est resté personne dans le bois. A la deuxième messe, il est resté très peu de monde dans le bourg, après chaque messe, l'abbé Célérier a distribué de 3 à 400 médailles pour les soldats.

Prix des céréales : avoine, 15 F les 50 kg, seigle, 20 F le sac ; froment, 26 F le sac ; blé noir, 5 F le sac.

Prix des diverses denrées : viande, 1F, 20 le demi-kg, beurre, 1 F, 50 le demi-kg ; lard gras, 1 F, 30 le demi-kg.

26 novembre : mort de Julien Orliange, sacristain pendant 40 ans.



Camp de la Courtine. (Au centre mon grand-père)

L'or ayant été demandé pour la Défense Nationale, on ne voit plus de pièces d'or. Les pièces d'argent sont rares parce que les particuliers les gardent ; on ne voit plus que des billets de 100 F, 50 F, 20 F, 5 F et 0 F 50.

On se souvient qu'avant la guerre de 1870, on parlait beaucoup de grèves, de socialisme, d'antimilitarisme, d'anticléricalisme des ministres protestants vrais ou faux par couraient les paroisses. Les mêmes faits se sont produits durant les années qui ont précédé la guerre de 1914. L'Allemagne suscite ses attaques contre les bases de la société pour désorganiser la France, et les Français qui favorisent ses désordres sont les soutiens inconscients de l'Allemagne.

Plusieurs réquisitions de bêtes à cornes ont été faites.

13 Juin : Réquisition d'une centaine de bêtes à laine.

Dans la nuit du 14 au 15 juin, les horloges publiques ont été avancées d'une heure pour raison d'économie d'éclairage ; le soir, les trains ont donc été avancés d'une heure.

4 juillet : l'abbé Célérier a adressé au Maire la lettre suivante : " Aujourd'hui juillet, pendant qu'on sonnait la grande cloche, j'ai remarqué des à-coups qui me font craindre un accident plus ou moins prochain dans le cas où la cloche sortirait de ses coussinets, elle tomberait, pourrait se fendre, la voûte pourrait céder, et il s'en suivrait des morts d'homme.

J'ai l'honneur de vous prévenir de mes craintes afin que vous vous rendiez compte par vous-même de ce qu'il y a à faire, afin aussi de dégager toute responsabilité de ma part.

En attendant, chaque fois qu'on aura à sonner, je préviendrai les sonneurs des accidents qui menacent.

Daignez agréer M... "

Il s'agissait de deux écrous qui avaient pris du jeu.

M. le Maire a dit qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir.

L'été a été pluvieux : ceux qui ont voulu se hâter à récolter ont eu des récoltes soit en foin soit en blé très défectueuses ceux qui ont attendu le beau temps ont eu lieu d'être absolument satisfaits.

On attribuait les perturbations atmosphériques aux coups de canon tirés sur le front.

En juillet, au coucher du soleil, on aperçoit des boules bleues, jaunes, rouges, partant du soleil dans toutes les directions.

SAINT-YBARD : NECROLOGIE. -- La famille Brugère a appris avec douleur la mort de Mère Saint-Joseph, née Brugère. Elle était restée 20 ans au couvent des clarisses de Limoges. Sa haute intelligence, sa modestie, sa douceur, la faisaient apprécier. Supérieure pendant les années où sa santé lui permit d'assumer cette charge, elle fut une vraie mère pour ses religieuses. Lorsqu'en 1901 furent appliquées les lois d'expulsions, Mère Saint-Joseph apprit avec stupeur l'ordre de partir : "On veut prendre ce que vous possédez, qu'on prenne tout, un peu de pain, un peu d'eau et un coin de terre de France nous suffiront ".

Elle dut, avec ses religieuses, partir pour Canet (Espagne), mais en 1909, des bruits d'agitation arrivent jusque sous les murs de sa solitude : il faut quitter le beau ciel de l'Espagne, traverser la France sans arrêt et mendier à la Hollande le lambeau de liberté que refuse la patrie. ShaarnHerr, les Maastricht Limbourg Hollande lui donne asile.

Mais on ne transplante pas impunément une plante en pleine maturité sous des climats si différents, les clarisses eurent à en souffrir.

Maintenant ces saintes religieuses meurent sur la terre étrangère, avec au cœur, jusqu'au dernier soupir, l'espoir de revenir dans leur chère patrie. Accablante pensée pour une famille, surtout en ce moment où la frontière de Hollande est difficilement accessible. Force a été de laisser mourir Mère Saint-Joseph sans les consolations de sa famille qui l'aimait tendrement, sans le baiser d'un frère dont le dévouement pour sa sœur ne connaissait pour limite que l'impossible. Mais Mère Saint-Joseph reviendra : sa dépouille, du moins, reposera en un coin de sa chère terre de France (elle repose dans le cimetière de Saint-Ybard).

Jean Bretagnolle, de la Chèze, soldat, mort le 1^{er} mars pour la défense de la patrie.

François Bosselut, du Puy la Vergne, soldat tué au labyrinthe à l'attaque du 25 septembre 1915.

Jean Laleu, de las Bourdarias, mort à Salonique, des suites de ses blessures, le 16 juin 1916.

A mesure que sont ramassées les récoltes on fait des réquisitions de pommes de terre, de foin, de paille, etc..

Les porcelets de 2 mois se vendent jusqu'à 50f les porcs gras 170f les 50 kg, le beurre 2,50 f e demi-kilo, et tout à l'avenant.

30 octobre : l'abbé Célérier a écrit à M. le Maire : " Je vous prie de communiquer au conseil municipal mon désir de réduction du bail du presbytère, je n'apprendrais rien à ces messieurs en disant que les frais de vie et d'entretien deviennent de plus en plus dispendieux, que les difficultés de l'heure présente augmentant, l'existence du prêtre devient de plus en plus précaire. Outre l'avantage que lui procure un loyer, la commune reçoit la somme que m'attribuait le budget des cultes, autant de raisons

graves pour le conseil municipal de me demander un prix de loyer le plus réduit possible. Je fais observer aussi, à titre d'indication, que vu la pénurie de prêtres, l'évêché est disposé à ne donner des curés qu'aux paroisses qui se montrent généreuses au point de vue du loyer et à ne pas envoyer là où les municipalités se montreront trop exigeantes. J'espère que la municipalité de Saint-Ybard voudra bien tenir compte de mon désir.

Dans cet espoir, etc.. "

11 décembre étant présents au conseil municipal, Pouyade maire, Bourneix adjoint, Brugère, Vacherie, Chassaing, Farges, Soulet, Sardenne, Buge, excepté M. Brugère, tous ont voté pour le maintien des conditions du bail.

26 décembre : l'abbé Célérier a écrit au Maire : "" Je vous prie de me communiquer officiellement la réponse à ma lettre officielle du 30 octobre "".

1917

16 janvier : le pétrole est rare, l'essence de pétrole plus rare se vend 1 F, 10 le litre. On trouve peu de sucre à O F, 95 le demi-kilo, le vin se vend 1 F le litre.

Il y a près de 3 mois que nous n'avons pas eu une belle journée. Le 16 janvier, le soleil s'est montré le soir, à son coucher, le soleil jetait de nombreuses boules : n'était ce pas une illusion d'optique produite par la fixation prolongée. Ces boules étaient bleues, vertes, rouges et rouge sang, elles retombaient jusque sur la terre, si bien qu'une femme est allée voir et toucher la place où était tombée une de ces boules, elle n'a vu rien d'anormal.

Léonard Montagnac, soldat du Puy au Mont, mort le 27 septembre 1915.

Auguste Faye, soldat, du Goumareix, mort le 1^o août 1916.

Du 1^o au 11 février, nous avons eu 10 à 12 degrés de froid.



Manœuvre du 27 Régiment.

Paul Lavaud, de la Roche, tué par un obus lors de l'attaque de Douaumont, le 25 octobre 1916, cité à l'ordre du jour, décoré de la Croix de Guerre.

Juin 1917 -- Les céréales sont presque introuvables et à un prix inconnu jusqu'alors : le blé noir à 30F le sac, 109 les pommes de terre à 26 F le sac, le beurre ayant été taxé à 21 ; le demi-kilo on n'en porte plus au marché d'Uzerche, il y a eu une bagarre entre acheteurs et vendeurs de beurre, l'essence de pétrole se vend 1F le litre, la carte de sucre accorde 750 gr par mois et par habitant, mais le débitant n'en a pas souvent ; les étoffes qui se vendaient 3 F le mètre avant la guerre se vendent jusqu'à 8 F le mètre, les étoffes noires sont rares ; Les bœufs qui se vendaient 800F se vendent 2.000F et plus. Avec les allocations et la cherté des vivres, nos campagnes font fortune. On ne voit plus de pièces d'or et peu de pièces d'argent, la monnaie de papier circule couramment en billets de 20F, 5 F, 2F, 1 F et 0F 50. Le foin se vend 10 F les 50 kg.

Vers le 15 juin, les boulangers de Vigeois ayant fait du pain de farines avariées, les habitants ont ressenti des fatigues d'estomac.

Le 21, à la foire d'Uzerche, il n'y a pas eu assez de pain, les boulangers approvisionnant Vigeois et les paroisses voisines, les hôtels manquaient de pain, les gens revenaient de la foire ayant faim. Le 22, le boulanger d'Uzerche qui approvisionne Saint-Ybard n'a porté que du pain bis (pain de seigle). Les boulangers ne faisant plus que de ce pain mélangé à diverses farines, ce pain, mal cuit, n'est pas bon à manger, il est gluant, pâteux et fait mal à l'estomac à bon nombre de personnes.

31 mai : Un commissaire est venu en auto accompagné de Deshors, Dupuy et de Pouyade, maire de Saint-Ybard, pour réquisitionner le blé dans le grenier des principaux propriétaires.

14 juillet : L'état fait faire des réquisitions de blé, de bœufs, vaches, moutons. La viande se vend 1 F60 le demi-kilo, les œufs 2 F, 50 la douzaine, les poulets 2F le demi-kilo, les lapins 1 F25 le demi-kilo.

Jean Sermadiras, mort pour la défense de la patrie en avril 1915.

Capitaine François Belhomme, mort pour la défense de la patrie, 14 novembre 1916 à Douaumont.

Le sergent Gabriel Brondel. Mort pour la défense de la patrie au Mont Cornillet, le 14 avril 1917. Gabriel Brondel était gendre de M. Pouyade, maire.

Tout est hors de prix : le porc gras se vend 200 F les 50 kg. Quoique ce soit qu'on achète, tout se vend 3 fois plus cher qu'avant la guerre, excepté le pain qui se vend 0,45 F les 2 kg : Ce pain bluté à 85 % de son est loin d'être blanc, peu savoureux, mais parfaitement mangeable.

Ceux qui vendent s'enrichissent, les acheteurs s'appauvrissent ; l'année est mauvaise, il n'y a qu'un quart des pommes de terre qu'on avait espérées, les choux et les navets sont dévorés par les chenilles, les fruits sont rares, tout contribue à faire venir la misère.

20 septembre : les jeunes porcs qui jusqu'à présent s'étaient vendus à des prix exagérés, n'ont plus de cours, tandis que les porcs gras se vendent jusqu'à 190 g 200F les 50 kg. Le pain se vend 0 F 50 le kg.



Service de Garde. (À droite mon grand-père)

Jean Nouailletas, gendre Paret, du Puy au Mont, soldat tué d'un éclat de torpille en haute Alsace. Henri Martial Lescure, de la Rade, soldat, mort dans l'Aisne, le 2 juin 1917.

Depuis trois semaines, le pain manque, on s'en procure chez les voisins. Le boulanger d'Uzerche n'en portant plus, il faudra, à l'avenir, une carte de pain pour avoir du pain. Tout devient cher : les œufs 4 F la douzaine, le beurre 4 F, les châtaignes 30 F le sac, les pommes de terre 25 F les 100 kg et tout à l'avenant, en augmentant chaque jour, le riz est à 4 F le kg. On ne trouve plus de pâtes.

Jean Bachellerie, de Laleu, mort au champ d'honneur, fin mars

1918

Pierre Vacherie est réélu Maire (1850-1933), négociant est élu Maire, Buge, Farge, Marcel Orliange.

On ne trouve plus de pétrole ni d'essence pour l'éclairage ; pour en avoir un demi-litre qui coûte 0 F, 70 il faut un ticket délivré par le maire. Nous avons un carnet avec des bons pour le sucre, pour l'essence. Il n'y a plus de tabac dans les bureaux ici ni ailleurs.

Vacherie, est désigné maire (à haute voix et à main levée), le 3 mars 1918. Il prend alors des mesures disons spectaculaires : emprunt de 3 000 francs à M. Brugère pour assainir la situation financière laissée par Léonard Pouyade. Indemnité de 500 francs au maire qu'il est devenu, gratuité

des extraits de l'état civil et des relevés des plans, gratuité du bail pendant trois ans au nouveau curé Déjery, à condition qu'il fasse les réparations nécessaires - mesures payantes qui le font réélire le 11 décembre 1919 -.

8 mars : à Uzerche la farine et donc le pain a manqué pendant 3 jours : il a été permis aux minotiers que de livrer de la farine de blé noir. Les Uzerchois faisaient des crêpes de blé noir.

15 mars : un capitaine est venu pour des réquisitions de blé, il a visité les greniers des propriétaires.

Le boulanger n'a donné à chacun que 300 grammes de pain par jour, une foule attristée se pressait autour de lui pour obtenir sa ration. Les gens qui vont aux foires portent leur pain, s'ils ne le portent pas, ils ne trouvent pas à en acheter et repartent sans manger.

Au commencement d'avril, il est arrivé des réfugiés de la région de Cambrai, il en est arrivé d'abord 4 puis 10 et notamment une vieille femme de 82 ans, leurs souffrances en pays envahi et excitent la compassion.

Antoine Dubech, du Puy au Mont, soldat, mort B Cressy près de Noyon (Oise) d'un éclat d'obus à la tête, le 28 mai 1918.

24, 25, 26 juin : un adjudant, un sergent, un soldat accompagnés de M. Vacherie, délégué du maire, ont visité les greniers pour réquisitionner le blé : une grande quantité a été réquisitionnée. Il a été laissé le nécessaire pour chaque famille jusqu'à la récolte.



27 juin : il a été fait une réquisition de chevaux et de juments non poulinières.

TAXES : Un propriétaire de Viallemur, 75 ans, a été verbalisé pour vente de lait à O F 50 le litre. Depuis qu'on taxe les œufs à 3 F, 60 la douzaine et les pommes de terre à 6 sous la livre, les agriculteurs n'en portent plus au marché, et une véritable chasse à ces produits se répète chaque matin sans parler des incidents violents qui se multiplient.

On reproche aux paysans d'être d'une exigence excessive, sans doute les œufs et les pommes de terre sont bien vendus à 3 F, 60 et 6 sous, mais les ruraux disent : (Les sabotiers, marchands de drap, de fer et d'autres produits vendent des prix fabuleux, et on les laisse faire

Joseph Brugère (Adjudant aviateur)

sans les taxer. Pourquoi ne taxe-t-on que ce que nous vendons, qu'on taxe tout ou rien, les cultivateurs sont dans leurs droits en réclamant l'égalité.

28 juillet : le pain ayant manqué, certaines familles qui en étaient dépourvues depuis quelques jours étaient dans la désolation. On s'offre un morceau de pain comme on se serait offert autrefois du gâteau. Il suffit qu'une denrée soit taxée pour qu'on n'en porte plus au marché. Du blé qui avait été réquisitionné avait été porté à la mairie.

Ce blé fut transporté à Uzerche pour en faire du pain.

31 juillet : Invité, le conseil municipal a assisté aux prières nationales qui doivent être faites le dimanche 4 août.

Fin juillet, le chemin communal qui va du mur de M. Brugère à la fontaine publique a été fermé, en juillet 1943 il y aura prescription.

Ceux qui font leur pain ont de grandes difficultés pour faire moudre leur grain : en raison de la grande sécheresse, les eaux sont très basses, les meuniers ont peu d'eau, les sacs de grains s'accumulent chez eux et font moudre quand ils peuvent. Ceux qui veulent faire moudre doivent avoir une autorisation du maire. Le blé moulu, le meunier livre de la farine mélangée d'orge.

Jeudi 22 août a été le plus chaud de l'année, le thermomètre est monté à 29° à l'ombre. Le boulanger n'étant pas venu depuis une quinzaine de jours parce qu'il manquait de farine, nous avons manqué de pain. A Uzerche, on lui enlève son pain dès qu'il est cuit.

31 août : Le peu qu'il a porté a été enlevé en quelques minutes, il y eut du mécontentement manifesté de façon vive. Enfin la pluie est venue le 5 septembre lors du renouvellement de la lune. Nous allons donc avoir de la fraîcheur et du pain plus régulièrement.

Julien Lacroix, époux de Jeanne Lyssandre, de la Pouyade, brancardier, tué d'un éclat d'obus à la porte de l'infirmerie de Corcy-Faverolles (Aisne) pendant qu'il portait un soldat blessé.

Dimanche 2 août était le IX^o dimanche après la Pentecôte, la guerre était déclarée de la veille. L'introït de la messe, l'évangile sont saisissants d'avertissements de l'horrible guerre. Par contre, le 10 novembre 1918 étant un dimanche, l'armistice allait être signé. L'introït de la messe de ce dimanche XXV^o après la Pentecôte, était prise du V^o après l'Epiphanie ; l'introït parle de paix, de fin des afflictions et de la captivité, l'oraison demande la piété continuelle et le secours de la grâce céleste : l'épître est toutes de précieux conseils pour vivre dans la charité et dans la paix. L'évangile nous avertit que le bon grain séparé de la mauvaise semence. Comme la parole de Dieu se fait entendre à nous selon les circonstances.

Lundi 11 : à 2 heures et demie, on apprend officiellement que l'armistice est signé avec l'Allemagne. C'est avec Joie qu'on sonne les cloches pour annoncer cette bonne nouvelle : on a sonné jusqu'à 1 heure du matin.

2 août était le IX^o dimanche après la Pentecôte, à lire : l'Introït, l'Evangile, on y trouvera un sens prophétique concernant la guerre qui allait être déclarée le 4 août. Le 10 novembre 1918 était le XIV^o dimanche après la Pentecôte pris au V^o dimanche après l'Epiphanie : lisez l'introït, l'oraison, l'épître et l'évangile, vous y trouverez l'annonce de l'armistice qui devait être signé le lendemain 11 novembre.

17, dimanche : nous avons chanté le Te Deum.

1^o novembre : l'abbé Célérier fait faire la première communion à Yvonne Marie-Antoinette Derby, réfugiée, de Mericourt, évacuée à Saint-Ybard.

Depuis que M. Juge, instituteur, est parti, nous avons eu : M. Rigaudie, réfugié, lui est resté un an M. Lachenaud, d'Uzerche, qui est resté 15 jours, M. Piquet, réfugié, de Béthune.

1919

16 janvier : La valeur d'un jambon de 8 kg à 5,50 f soit 44 f et 4,500 kg de lard à 6 f soit 27 f. Le sel se vend O F 30 le demi-kilo.

6 février : L'abbé Célérier bénit un drapeau du Sacré-Cœur avant un grand service chanté pour tous les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur pour la victoire.

Cinq soldats tenaient des drapeaux, les orphelins de la guerre tenaient aussi des drapeaux ainsi que des cierges autour du catafalque. L'église était pleine de monde.



(Mon père ma mère ave l'abbé Dégerly)

L'abbé Célérier a été nommé curé de Malemort le 16 mars 1919.

M. Dégerly, curé de Saint-Pardoux-Corbier, lui succède à Saint-Ybard.

Création d'un atelier de distillerie pour les cidres dans le bourg

Réélection de Vacherie Pierre aux élections du 11 décembre 1919.

1920

Dans l'entre-deux guerres, l'évolution politique a été conforme à celle de l'ensemble de la région et l'exode rural a commencé à vider la commune.

Restauration du groupe scolaire du bourg pour 15200 f. Le bail de l'école de Baby est de 160 f par an.

Allocation et mémoire de X libraire à Brive pour les élèves intelligents.

Devis pour la construction d'un monument aux morts 14/18.

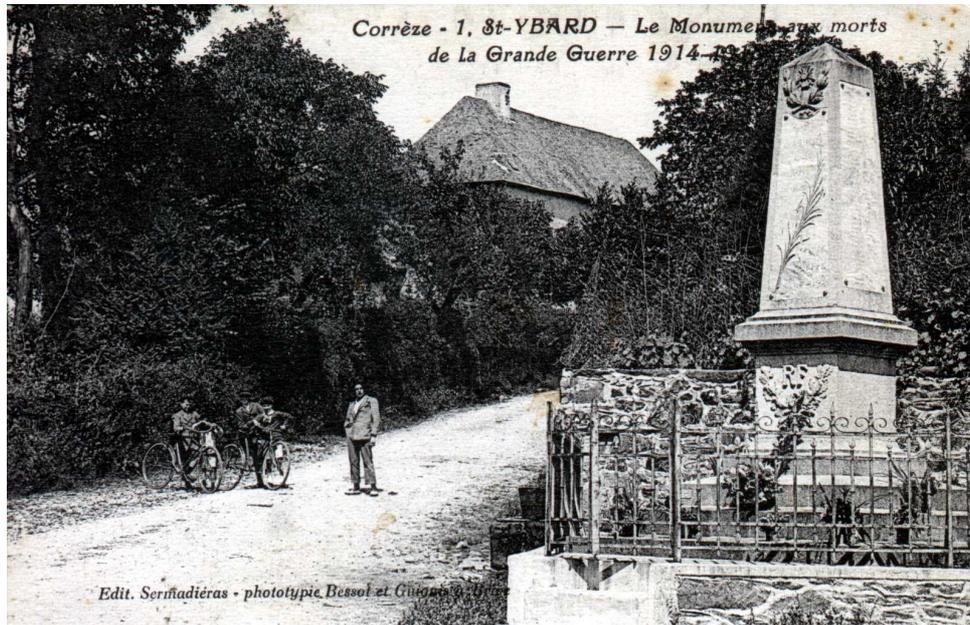
1921

Le loyer de l'école du PONT est de 150 f.

Projet d'un tramway Ligne Juillac- Uzerche par Saint Ybard. Et toujours pour parler de réparation pour le groupe scolaire.

Le 16 octobre création d'une ligne de bus Uzerche Lubersac passant par les trois Saint - Ybard Martin et Pardoux.

Le 21 octobre don de Monsieur Brugère Eugène du terrain pour le Monument aux morts.
Vente des Communaux de la Faye et Le Pont.



Monument aux Morts guerre 14/18

1922

Inauguration du monument aux morts de la Guerre 14/18.
Création d'un poste Facteur - Receveur à la poste.
Inauguration de la ligne d'autobus UZERCHE -LUBERSAC.

1923

Passage de l'autobus sur le CVO3.

8 juillet : Création d'un emploi de préposé pour un salaire de 500 F qui devra s'occuper du creusement des fosses, de l'entretien des allées, de la tonte de l'herbe.

25 novembre : séance du Conseil sur les difficultés rencontrées par les véhicules hippomobiles de l'Eglise au cimetière afin d'établir un chemin plus commode.

1925

COMBY, Emile Hôtelier est élu Maire.

Installation du téléphone.

C'est sous le radical Emile Comby, que la commune s'engage dans la voie de l'électrification. Le bourg et les gros écarts seront terminés en 1932, mais il y aura encore, en 1945, quatre-vingts foyers non raccordés (de petits écarts, mais surtout des réfractaires du premier jour qui ont eu le temps de regretter leur refus

Réparation de la Toiture de l'église.

8 novembre : Délibération du Conseil sur l'accès du cimetière aux voitures transportant les cercueils. 3 Solutions :

- 1 Amélioration du chemin existant.
- 2 Aménagement d'un autre chemin reliant La Prade à Puy Roger.
- 3 Ouvrir un nouveau chemin qui aboutirait juste en face de l'entrée actuelle sous la concession RAYMOND.

1926

Désignation du porteur de télégramme comme étant Latour, Jean.

16 mai : Toujours des histoires de pays au sujet du chemin menant au cimetière cela a occupé les conseillers pendant quelques années Vote pour la construction d'un nouveau chemin.

1927

Construction d'un bûcher pour la Poste.

Renouvellement Bail école Baby reconstruction de la fontaine et des bacs de la Place.

Création d'un poste de cantonnier communal.

17 Juillet L'agent Voyer dispose des plans et d'un devis. Une discussion houleuse s'en suit M. VACHERIE (Projet N° 2) déclare être opposé au projet 3 après concertation houleuse l'Assemblée ne se rallie pas à M. Vacherie qui quitte la délibération. Le Projet 3 se voit crédité d'une somme de 4 200 F pour l'ouverture de la porte, le déplacement de la croix et de 400 F pour le terrain de Madame GERY.

1928

Electrification des villages de Las Reingas, Le Gourmareix.

1928

Prévoir travaux de la Poste ou aménagement. Renouvellement du bail de cette dernière.

1929

(Mai)BOURNEIX, François est élu Maire.

1930

Adjudication des travaux de la Poste.

Électrification de la Mairie et des Ecoles des villages de la Pouyade, Leyrat, La Roche, Baby, Le Pont.

1931

Une poste neuve verra le jour en 1931, grâce à un emprunt de 88500 francs.

En Séance du 29 mars ; Les agriculteurs émettent au conseil municipal les vœux que toutes les routes goudronnées de la Corrèze soient sablées afin que les bêtes (chevaux et vaches) ne glissent plus.

1932

Visite de nouveau locaux de la Poste.

Janvier :Électrification de l'école du Pont.

Novembre :Eclairage du Bourg par cinq lampes (une Devant la maison Couloumy - Une aux Ecoles - Une à la Poste - Une à la Place et Une devant le Bureau de Tabac)

1935

(Mai)HILAIRE, Pierre du Mas Gauthier est élu Maire

Goudronnage du chemin vicinal N° 3

L'école de bourg sera alimentée en eau courante (séance du conseil du 7 juillet) jusqu'alors les bâtiments étaient alimentés par un puits et les élèves n'avaient qu'un seul seau.

Novembre : Démolition d'une croix en pierre se trouvant sur la place de l'église a proximité de cette dernière et des maisons Longy et Duffour.

1936

Les riverains de la conduite d'eau des écoles peuvent se brancher.

1938

18 mai jour de la fête scolaire les parents et enfants trop nombreux font craquer le plancher de la classe. Ainsi une douzaine de parents se trouve sur le préau. Plusieurs personnes furent blessées assez sérieusement. Les enfants étant du bon côté n'ont pas été blessés.

Le 5 juin il est décidé d'effectuer des travaux d'urgence.

Achat d'un corbillard.

1939

10 Février : Population 1150 habitants.

2 Avril : Vote d'une somme de 550 F pour l'étude du terrain de l'agrandissement du cimetière le 7 Juillet cette étude est confiée à M. l'ingénieur THEILLAUMAS de Tulle. Le coût du projet s'élève à 56 500 f.

Déclaration de guerre et mobilisation générale le samedi 2 septembre 1939 à 0 heure.

Hiver long froid et rigoureux.

1940

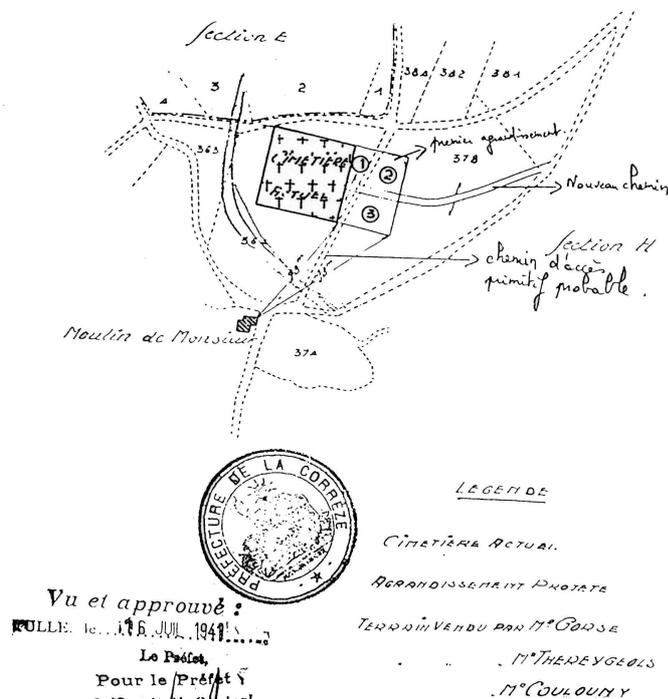
24 Novembre : Le Maire fait ressortir que la réalisation de l'agrandissement du cimetière donnerait du travail aux personnes du pays qui se trouvent au chômage. Le projet est adopté.

Le terrain est acheté à Messieurs GROSE 758 f TEREYGEOLS 972 f et COULOUMY 1373f.

Terrains figurant aux N° 1, 2, et 3 sur le plan ci-joint. Le chemin demeurera le même et le portail sera déplacé.

1941

16 Juillet : Le Préfet approuve l'agrandissement du cimetière.



1943

L'utilisation du nouveau cimetière devenant urgente une clôture provisoire est décidée le 10 Octobre.



Guerre 1939 / 1944

Besse René.
Bureau, Léon.
Chalard, Germain.
Comby, Auguste.
Devaud, Marcel.
Joye, Joachim.
Monerie, Auguste.

Victime de la Résistance.

Bayard, Albert.
Moussour Louis Joseph Henri
Catalifaud, Aimé.
Roux, Léon.

1944

Le 4 avril à 13 heures de cette année deux ressortissants allemands de confession juive ont été fusillés par leurs collègues dans un petit chemin en bordure de l'actuel Nationale 902. Il s'agissait de : LIPSKY, Jean né le 12 octobre 1882 à Varsovie (Pologne) demeurant 23 Rue Gazant à PARIS XIV^e et de AUL, Martin, né le 1^{er} juin 1907 à MENINGEN (Allemagne) fils de Emile et de REIS, Bella époux AMBERG, Marguerite. Ils ont été enterrés au cimetière de la commune.

17 Décembre : Fin d'agrandissement des travaux du cimetière et d'un caveau communal. Prix 120 F le m².

ORDRE DE RÉQUISITION

Commune de St-Ybard

Nous, Maire, en vertu de nos pouvoirs de police, requérons
M. Bouvenat d'avoir à présenter
1 bovin le 16 juillet 1945
10 bœufs à l'écrécher.

LE 2 JUIL 1945 194

Le Maire,

Renvoyer le présent ordre à la mairie, en indiquant :

Date de livraison: 16-7-1945
Poids vif 400 kg



1945

Mai retour des 45 prisonniers de guerre.

Août : Echange entre la famille Brugère et la mairie de terrain et habitations situés sur la Place (Y demeure Latour- Graminné - Pruneau) avec le presbytère.

1946

Octobre : Monsieur Vallairgues quitte ses fonctions de secrétaire de Mairie.
Début de la guerre d'Indochine le 19/12/1946.

1947

Guerre d'Indochine.

Ducay, Jean.

(Novembre) BOURBOULOUX, Pierre est élu Maire
Projet de construction d'une nouvelle école et Mairie.
Attente de la construction d'un garage pour la Poste et le corbillard.

1948

Toujours rien en ce qui concerne la construction du hangar pour la Poste et le corbillard.